

Commune de Gingins
**Rapport de la Municipalité sur
la gestion et les comptes**
2022



Table des matières

1^{ère} partie

1. Introduction	3
2. Administration générale	3
➤ 2.1 Généralités	
➤ 2.2 Composition de la Municipalité et répartition des dicastères	
➤ 2.3 Commissions extraparlimentaires	
➤ 2.4 Votations et élections	
➤ 2.5 Visite préfectorale	
➤ 2.6 Personnel communal	
➤ 2.7 Naturalisations	
➤ 2.8 Habitants	
3. Conseil communal	7
➤ 3.1 Préavis municipaux	
➤ 3.2 Les conclusions de la commission de gestion 2022	
4. École – Déchèterie – Voirie – Protection civile	8
➤ 4.1.1 École	
➤ 4.1.2 Réseau	
➤ 4.2 Déchèterie	
➤ 4.3 Voirie	
➤ 4.4 Protection civile	
5. Routes communales – Éclairage public – Eaux – Épuration – Complexe sportif	10
➤ 5.1 Routes communales	
➤ 5.2 Éclairage public	
➤ 5.3 Eaux, égouts et STEP	
➤ 5.4 Complexe sportif	
➤ 5.5 Energies renouvelables	
6. Finances - Affaires régionales	14
➤ 6.1 Finances	
➤ 6.2 Affaires régionales	
➤ 6.3 DISREN	
➤ 6.4 TéléDôle	
7. Bâtiments communaux – Intérêts généraux	18
➤ 7.1 Bâtiments communaux	
➤ 7.2 Intérêts généraux	
8. Forêts – Pâturages – SDIS – Police	20
➤ 8.1 Forêts & Pâturages	
➤ 8.2 SDIS	
➤ 8.3 Police	

9. Urbanisme – Constructions – Cours d'eau – Parc Jura vaudois	21
➤ 9.1 Urbanisme	
➤ 9.2 Construction	
➤ 9.3 Cours d'eau	
➤ 9.4 Parc Jura vaudois	

2^{ème} partie 24

Les comptes

- 10. Vue d'ensemble
- 11. Résultats financiers
 - 11.1. Charges
 - 11.2. Revenus
- 12. Recettes fiscales
- 13. Péréquations
- 14. Amortissements et réserves
- 15. Les abréviations utilisées dans les comptes
- 16. Les comptes de fonctionnement et bilans comparés

Annexes :

- 1. Le Conseil communal
- 2. Liste des préavis

1. Introduction

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de la Commune pour l'année 2022. Ce rapport vous permettra, comme chaque année, d'avoir un aperçu détaillé des activités politiques et administratives des différents dicastères formant l'administration et le « ménage communal ».

Ce rapport est soumis à votre approbation conformément aux dispositions de l'article 93c de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1^{er} juillet 2013, et des articles 34 et 35 du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979.

2. Administration générale

Hans Brunner, Syndic

2.1 Généralités

Alors que le Covid semblait enfin tirer sa révérence, un nouveau désastre a frappé à nos portes avec l'offensive militaire russe lancée le 24 février 2022 contre l'Ukraine.

La population ginginoise s'est mobilisée pour des collectes organisées à la salle communale ; les treize premiers réfugiés sont arrivés le 20 mars 2022. Au 31 décembre 2022, la commune abritait neuf Ukrainiens, dont quatre femmes, deux hommes et trois enfants.

D'autres attaques ont mis à mal certaines administrations communales vaudoises : les cyberattaques. De multiples alertes ont été transmises par le Canton ou la Confédération. Notre commune n'a pas de serveur local car elle travaille avec un fournisseur informatique qui héberge toutes ses données sur deux serveurs différents, en Suisse. Cette manière de procéder limite les risques. Les collaborateurs administratifs ont été sensibilisés aux menaces et ont mis en place des mesures simples pour limiter autant que faire se peut de laisser une porte ouverte aux hackers. Ceci dit, le risque 0 n'existe pas.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Secrétaire a mis en place la GED (gestion électronique des documents) afin de limiter au maximum les photocopies parfois inutiles, l'impression de courriels encore plus inutiles et faciliter l'archivage électronique. Chaque document lié à une décision de la Municipalité, chaque procédure d'autorisation de construire, chaque courrier entrant ou sortant est ainsi scanné et numéroté. Les Municipaux peuvent consulter ces documents sur l'extranet mis à leur disposition. Et seuls les documents qui nécessitent un archivage selon la Loi sur l'archivage vaudoise sont ensuite confiés aux archivistes professionnels qui sont intervenus à quatre reprises durant l'année.

Outre les économies de temps, la facture annuelle des photocopies est passée de CHF 4'695 en 2021 à CHF 3'186 en 2022, ce qui représente une économie d'un peu plus de CHF 1'500 ou 32%, et ce, malgré la forte augmentation du coût des matières premières, dont le papier qui a augmenté de plus de 50%.

En été, nous avons subi une nouvelle sécheresse durant de longues semaines. Nos sources ont été asséchées mais heureusement le pompage de l'eau du lac a permis de limiter les dégâts. La Municipalité a pris le parti de demander à la population d'économiser l'eau et de l'utiliser avec parcimonie plutôt que d'interdire l'arrosage ou le remplissage des piscines. Nous verrons plus loin si ces mesures ont été respectées.

L'année 2022 aura surtout été marquée par les appels répétés des autorités sur le risque de pénurie d'énergie, avec comme effet direct pour notre commune une pénurie de bois de feu.

Les commandes se sont enchaînées à un rythme jamais vu, obligeant la Municipalité à acheter du bois à l'extérieur pour essayer de répondre à la demande.

Pénurie d'énergie, blackout menaçant, population potentiellement en danger ont conduit le Canton à demander aux communes d'installer des Points de Rencontre d'Urgence (PRU) qui serviront à accueillir les habitants et à leur apporter une aide, voire à communiquer avec les services d'urgence. Le PRU a été installé dans l'abri PC et une formation ad hoc a été dispensée aux collaborateurs membres de la cellule de crise. Fort heureusement, toutes ces précautions se sont avérées inutiles en 2022 mais restent néanmoins actives.

2.2 Composition de la Municipalité et répartition des dicastères





Il n'y a pas eu de rocade au sein des dicastères municipaux, le rapport de la Municipalité 2021 détaille cette répartition. Les séances se déroulent toujours le lundi en fin d'après-midi et se poursuivent parfois au carnotzet, tradition vaudoise par excellence. Et c'est souvent là que surgissent les meilleures idées ou se règlent certains petits problèmes. La Municipalité s'est réunie en séance ordinaire à 45 reprises et a tenu trois séances extraordinaires en janvier, juillet et novembre. Au 30 juin, M. Tony Hinder a cédé sa place de vice-syndic à M. Denis Krebs qui œuvrera jusqu'au 30 juin 2023.

2.3 Commissions extraparlimentaires

Seule la commission nommée pour accompagner la Municipalité dans la révision du Plan d'Affectation communal a été en fonction l'année dernière. Sa mission n'est pas terminée mais elle n'a pas été beaucoup sollicitée, puisque le dossier a pris beaucoup de retard en raison de la pandémie et d'exigences supplémentaires imposées par le Canton.

2.4 Votations et élections

Le bureau de vote a œuvré quatre dimanches pour des scrutins fédéraux et cantonaux dont les résultats de Gingins sont publiés ci-dessous.

VOTATIONS / ÉLECTIONS	Taux de participation	Résultat
Votation fédérale du 13 février		
1. Initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine »	49,35%	
2. Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »	49,22%	
3. Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre	48,96%	
4. Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias	48,96%	
Élection cantonale du 20 mars – 1^{er} tour		
Élection au Conseil d'État	34,92%	
Élection du Grand Conseil	34,92%	

Élection cantonale du 10 avril – 2^{ème} tour		
Élection du Conseil d'État	39,74%	
Votation fédérale du 15 mai		
1. Modification de la loi sur le cinéma	45,87%	👍
2. Modification de la loi sur la transplantation	45,74%	👍
3. Reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et des garde-côtes (développement de l'acquis Schengen)	45,78%	👍
Votation fédérale du 25 septembre		
1. Initiative sur l'élevage intensif	62,08%	👎
2. Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA	61,70%	👍
3. Modification de la loi fédérale sur l'AVS (AVS 21)	61,57%	👎
4. Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé	61,18%	👍
Votation cantonale du 25 septembre		
1. Révision partielle de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 liée à la création d'un Conseil de la magistrature	55,40%	👍

2.5 Visite préfectorale

La commune a été visitée à deux reprises en 2022, la première fois par Mme Turin le 31 janvier 2022 pour l'année 2021 et le 11 octobre pour l'année 2022 par M. Fargeon, préfet, qui ont pu constater tous deux la bonne tenue des registres et le respect des procédures administratives. L'accent a été mis sur les procédures d'archivage et l'utilisation de la GED au sein du greffe.

Les documents du Conseil communal ont également été inspectés et tout est en ordre.

La Municipalité remercie la Secrétaire, la Boursière et la Préposée au contrôle de l'habitant pour le soin qu'elles prennent à classer et tenir à jour ces documents essentiels pour le bon fonctionnement de l'administration.



2.6 Personnel communal

Il n'y a eu aucun changement au sein du personnel communal. Mme Florence Roiné a cependant été engagée en qualité de remplaçante pour pallier les absences de notre Secrétaire municipale. Elle a travaillé quelques semaines, en février et durant les mois de septembre et d'octobre derniers.

2.7 Naturalisations

Neuf habitants de Gingins ont obtenu la nationalité suisse en 2022 ; une famille de trois personnes, quatre enfants et deux adultes. Huit nouvelles demandes ont été déposées durant l'année.

Chaque dossier passe entre les mains de notre préposé, M. André Rosé, qui établit la partie II du rapport d'enquête déjà complété par le Canton. Ce rapport permet de s'assurer que les requérants remplissent les critères de la Loi sur le droit de cité vaudois, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Municipalité a renoncé aux auditions systématiques mais se réserve le droit d'auditionner les candidats si elle estime ne pas avoir suffisamment d'informations pour se déterminer sur l'octroi, ou non, de la bourgeoisie de Gingins.



Actuellement, le délai d'octroi de la nationalité suisse est d'environ deux ans mais la durée de traitement de chaque dossier au niveau communal est d'environ quatre à six mois et dépend du délai de reddition des documents exigés par la procédure.

2.8 Habitants



Au 31 décembre 2022, Gingins abritait 1271 habitants, soit six de plus qu'une année auparavant. La population est composée de 670 femmes, 601 hommes parmi lesquels se trouvent 248 enfants. Elle est issue de 35 nationalités différentes pour un nombre d'étrangers de 297 personnes, représentant 23,4% de la population. La Commune a enregistré 109 départs et 110 arrivées.

La communauté ginginoise déplore le décès de neuf personnes et se réjouit de la naissance de 13 bébés. Quant à nos doyens, ce sont heureusement toujours les mêmes ! Madame est née le 15 octobre 1926 et Monsieur le 18 août 1930.

Chez nos amis à quatre pattes, la population a augmenté de sept têtes et 156 chiens sont inscrits au registre le 31 décembre 2022.

3. Conseil communal (annexe 1)

Le Conseil communal se compose de 40 membres, M. Dirk Reinisch a suppléé à M. Olivier Thyssen, démissionnaire fin 2021. L'assemblée a siégé à quatre reprises, les 7 avril, 22 juin, 6 octobre et 8 décembre. La séance du mois d'août a été remplacée par un apéritif qui a permis à la Municipalité et aux conseillers d'échanger sur différents sujets de façon moins formelle. Le Conseil communal a également retrouvé une secrétaire suppléante en la personne de Mme Florence Roiné.

3.1 Préavis municipaux

Huit préavis ont été soumis à l'approbation du Conseil communal en 2022 (annexe 2).

Parmi les plus marquants, notons la vente d'une parcelle communale pour un montant de CHF 900'000 amendée par la commission ad hoc. Finalement, la parcelle sera vendue avec une surface supplémentaire d'un peu moins de 200 m² pour le prix de CHF 1'000'000, soit CHF 1'111 le m². Le fruit de cette vente est attribué au patrimoine communal et ne servira pas pour le « ménage courant ».

Le Conseil communal a également accepté un crédit de CHF 240'000 pour un projet d'amélioration structurelle et d'adduction hydrique sur les Alpagnes des Reculets et des Dappes. Ces travaux seront en partie subventionnés par la Confédération et le Canton.

En octobre, l'assemblée décidait de maintenir le taux d'imposition de base à 60% mais supprimait l'impôt sur les successions et donations en ligne directe ascendante et descendante et reconduisait l'exonération des rentiers AVS, au bénéfice des prestations complémentaires, de l'impôt sur les chiens. Il a aussi accepté d'augmenter le taux des intérêts de retard sur les contributions et taxes communales à 5% et décidé que l'amende pour soustraction d'impôt représentera cinq fois le montant de l'impôt ou de la taxe soustrait.

Tous les documents sont consultables sur le site communal.

3.2 Conclusions de la commission de gestion dans son rapport sur l'exercice précédent

Dans son rapport du 31 mai 2022, la commission a soulevé plusieurs remarques sur la déchèterie (affichage, optimisation du tri, accueil des utilisateurs) et a demandé une amélioration de la structure de gestion des documents, permettant une meilleure compréhension de la partie administrative. Par ailleurs, la commission a suggéré à la Municipalité de mettre en place une politique claire des appels d'offres des différents prestataires de service à intervalles réguliers. La Municipalité en a bien pris note.

4. École – Déchèterie – Voirie – Protection civile

Sandrine Kilchenmann, Municipale

4.1.1. Écoles



Depuis plusieurs mois, l'éducation numérique est déployée en phase successive et progressive dans les différents cycles. Elle repose sur quatre éléments essentiels et complémentaires : un affichage numérique frontal, un boîtier de diffusion vidéo et sonore sans fil, une tablette permettant la diffusion du contenu sur l'écran et d'une antenne wifi. Une partie de ces installations seront à la charge des communes. Les services d'entretien et de dépannage seront organisés par la DGEO pour une durée de 8 ans, dès l'installation.

Ni le tableau noir, ni les panneaux blancs d'écriture ne disparaîtront pour autant. Notre commune devrait être concernée pour la rentrée 2024-2025 au plus tard.

Au 31 décembre 2022, l'Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes (ESEP) comptait 1'054 élèves répartis en primaire (745) et en secondaire (309). Cela représente 24 élèves supplémentaires par rapport au 31 décembre 2021. Les enfants de Gingins sont 97 à fréquenter les classes primaires et 35 en secondaire. Tous les degrés du primaire sont représentés dans notre commune.

L'AEE (Association intercommunale Enfance et Ecole d'Asse et Boiron) est l'autorité de référence pour l'ESEP. Son implication est de pourvoir au fonctionnement de l'instruction publique enfantine, primaire et secondaire des enfants des communes d'Asse et Boiron, conformément aux dispositions légales en la matière, notamment celles de la loi scolaire et de son règlement d'application.

La participation des communes aux coûts de l'enseignement primaire et secondaire est inférieure non seulement au budget 2022 mais aussi aux comptes 2021.

4.1.2. Réseau

Inaugurée en août 2020, l'Unité d'Accueil pour Écoliers (UAPE) Les P'tits Lézards à Gingins entame déjà sa troisième année d'exploitation. Sa capacité d'accueil est de 60 places, avec un taux de fréquentation au 31 décembre en augmentation pour la majorité des tranches.

Matin	Midi	Après-midi	Soir
57% (80% en 2021)	100% (idem en 2021)	34% (29% en 2021)	83% (71% en 2021)

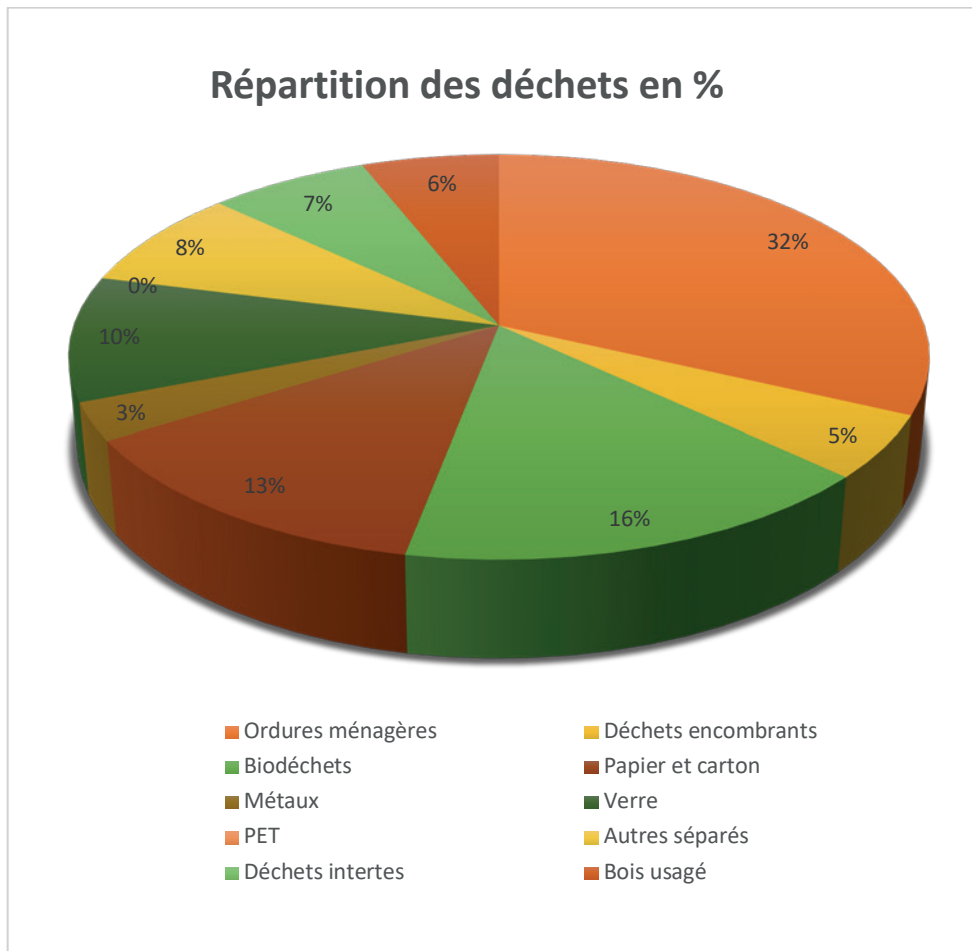
La participation des communes aux coûts du Réseau est en hausse de 8% par rapport aux comptes 2021, ce qui est dû principalement à l'alignement des salaires au barème de la Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'enfance (FSAE) pour le personnel encadrant des structures gérées par l'AEE. L'aide individuelle aux parents a fortement augmenté en 2022, de 10 à 20% et ce, dans toutes les structures UAPE.

Le revenu locatif annuel du bâtiment de l'UAPE de Gingins s'élève à CHF 85'224, y compris la participation aux charges d'exploitation.

4.2. Déchèterie

La quantité des déchets collectés à la déchèterie a légèrement augmenté par rapport à 2021 (+4,45%).

La rétrocession pour le papier a continué son ascension durant l'année 2022 jusqu'à atteindre CHF 237/tonne en août et en septembre, ensuite son prix a chuté à CHF 101/la tonne en fin d'année. Quant à la rétrocession pour le carton, son prix est passé de CHF 135/la tonne en juin et en juillet à CHF 9/la tonne en octobre.



La part de PET récoltée représente un tonnage trop faible pour être exprimée en pourcentage.

La quantité de PET issue de la Commune de Gingins est de 2,27 tonnes, soit moins de 1%, exprimé par 0% sur le graphique ci-dessus.

4.3 Voirie – Ordures ménagères



En 2022, les ordures ménagères collectées en sacs taxés sur la commune atteignent 178,295 tonnes, ce qui représente 140,28 kg/habitant contre 140 kg/habitant en 2021.

Les déchets communaux (déchets de voirie et des espaces publics, etc.), quant à eux, représentent 9,105 tonnes.

4.4 Protection civile

Après quelques années tumultueuses provoquées par des tensions au sein des autorités politiques de l'ORPC puis par le COVID, les esprits semblaient s'apaiser et se tourner vers des défis d'importance, dont le projet TETRIS. Aussi, le comité de direction a nommé deux pôles supplémentaires en son sein, le pôle finance et le pôle TETRIS. Ce projet fait suite à la nouvelle loi entrée en vigueur en 2021 et a pour ambition de rendre la protection civile plus solide, plus efficiente et plus efficace. De longue haleine, sa réalisation est prévue au cours de la prochaine décennie.



Mais fin février, la situation mondiale se tendait et la protection civile a mené plusieurs actions consécutives au conflit en Ukraine, en stockant du matériel destiné à être envoyé sur place ; en participant à la création de centres d'accueil pour les réfugiés ou encore, en répondant aux centaines d'appels de citoyens qui souhaitaient s'informer sur les abris ou sur les pastilles d'iode.

Le commandant Sunier, entré en fonction le 1^{er} janvier a finalement donné sa démission pour rejoindre l'ORPC de Morges, provoquant la déception du Comité de direction et du personnel de l'ORPC du district de Nyon. Après quelques mois de transition, un nouveau commandant est finalement entré en fonction début 2023, en la personne de M. Joël Tobler.

À l'automne, l'ORPC a organisé des formations Polycom pour les autorités communales, destinées à faire face aux éventuelles pénuries d'électricité annoncées en permettant de communiquer avec les différents services de secours. Ces appareils seront installés dans les PRU susmentionnés.

5. Routes communales – Éclairage public – Eaux, égouts et STEP – Complexe sportif – Énergie renouvelable

Denis Krebs, Municipal

5.1 Routes communales

La Municipalité a reçu plusieurs demandes citoyennes pour limiter la vitesse, que ce soit dans le village ou sur la Vy de l'Étraz. La Municipalité a rencontré le Voyer de l'Etat en juin dernier et a organisé une campagne de comptage, dont les résultats ont été communiqués en novembre. Cette campagne, nécessaire, a permis à la Municipalité de définir les bases de son projet de limitation à 30 km/h aux endroits clés. Les nouvelles directives cantonales, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023, permettront de présenter un dossier au Canton courant 2023.

Du côté de l'entretien du réseau communal, la Municipalité a priorisé la Vy de l'Étraz, le chemin de l'Essert, la route de la Dôle, le chemin du Mont d'Eau du Milieu et le chemin d'Arpey qui ont tous quatre bénéficié de réparations pour un montant d'un peu moins de CHF 70'000 selon le budget 2022.

5.2 Éclairage public

Et la lumière fut... car les prévisions les plus sombres ne se sont pas réalisées. La Municipalité a poursuivi sa politique de diminution d'intensité mais a renoncé à éteindre l'éclairage public durant une partie de la nuit, tenant compte de la sécurité des piétons avant tout. Par ailleurs, partout où cela est possible, des ampoules LED sont installées. L'éclairage de la vitrine de l'administration communale a été supprimé et les décorations de Noël limitées au maximum.



Nonobstant ceci, la Municipalité n'est pas en mesure d'évaluer si la taille du sapin de Noël de 2022, inférieure à celle de 2021, a permis de substantielles économies d'énergie en raison du nombre moindre d'ampoules éclairant notre beau sapin...

5.3 Eaux, égouts et STEP

Service des eaux

Toutes les analyses menées au cours de l'année 2022 se sont révélées conformes aux normes en vigueur.

Si l'année 2021 avait vu une diminution conséquente de la consommation d'eau (près de 40'000 m³ par rapport en 2020), la sécheresse subie l'été dernier a vite remis à l'ordre du jour la nécessité d'économiser cette source de vie d'une part, et d'autre part, d'apprécier la chance de pouvoir s'approvisionner dans le lac Léman via la SAPAN. Ainsi, du 12 juin au 27 septembre, nous avons pompé 39'428 m³ d'eau potable. La consommation totale d'eau potable pour Gingins a été de 175'954 m³.

L'automne chaud et sec n'aura pas permis de combler le déficit en eau ; il s'agira de rester vigilant et de garder à l'esprit que l'eau n'est pas inépuisable.

Le Conseil communal a accepté le préavis relatif au Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) en juin dernier. Plusieurs réunions ont été organisées en seconde partie d'année, avec les Services Industriels de Nyon et le SIECGE (Eysins, Chésérax et Grens) et en décembre, la première séance du groupe d'étude des projets de réalisation a eu lieu. L'objectif est d'obtenir au dernier trimestre de cette année une étude de détails afin de soumettre aux conseils communaux les préavis pour la réalisation du projet.

Enfin, la fontaine de la Dôle a retrouvé tout son charme après avoir été asséchée durant de longues semaines. Une fuite sous le bassin a nécessité l'ouverture de la place et le remplacement d'une vanne et du tuyau alimentant la fontaine. Dans le même temps, la chèvre a été démontée et renouvelée avant d'être remise en place. Ces travaux ont nécessité l'intervention d'une entreprise

spécialisée de tailleurs de pierre pour prendre soin de la fontaine et ne pas risquer de casser le bassin.

Egouts

Les contrôles des collecteurs se sont poursuivis sur différents secteurs du village, du printemps à l'automne, toujours dans le but de rechercher la provenance des eaux parasites qui saturent la STEP lors des précipitations. Ces opérations ne sont pas terminées et se poursuivent en 2023.

À la suite des campagnes de 2022, un nouveau préavis a été déposé en mars 2023 pour divers curages et réparations urgentes.

D'autre part, les contrôles des raccordements des bâtiments continuent année après année. Ils sont effectués par notre employé communal et une employée de HKD géomatique, sous la supervision du technicien communal.

Nous avons également effectué plusieurs curages de conduite, dont certains ont réservé de jolies (!) surprises, tel ce bloc de calcaire, délogé grâce à la puissance des jets d'eau sous pression.



STEP

Ce n'est un secret pour personne que notre STEP est vieillissante et diverses pannes ont émaillé l'année 2022, heureusement toujours réparables. Au 31 décembre 2022, 1283 Ginginois permanents étaient raccordés à la STEP de Gingins-Chésereux, y compris les 12 « habitants » des chambres de La Croix-Blanche ; deux habitants disposent d'un assainissement individuel.

Des analyses sont menées chaque mois afin de contrôler l'eau à l'entrée et à la sortie de la STEP. Les valeurs sont généralement conformes avec, parfois, un léger dépassement du taux de nitrite lors de fortes précipitations.

Depuis l'abandon du projet de STEP unique au Lavasson, la Ville de Nyon a lancé une étude de faisabilité en vue de développer ses installations garantissant un traitement conforme à la législation en vigueur à l'horizon 2045, notamment en ce qui concerne les micropolluants. La Ville de Nyon a ainsi convié une délégation de Gingins et Chésereux afin de présenter son projet.

Dans le but de disposer des données nécessaires à connaître la qualité des eaux qui devront être traitées, des prélèvements supplémentaires ont été effectués afin de vérifier l'adéquation du processus d'ozonation (technique utilisée pour éliminer les micropolluants de l'eau potable) recommandé par l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux.

Le projet suit son cours et la Municipalité ne manquera pas de vous en tenir informés.

5.4 Complexe sportif

Mars 2022, la Municipalité recevait enfin la décision du Conseil d'Etat de rejeter le recours déposé une année auparavant, suite à l'acceptation du projet par le Conseil communal. Que de temps perdu ! La Municipalité s'est alors retrouvée face à des contraintes qui n'existaient pas une année auparavant et provoquées par la situation instable en Europe, à savoir une augmentation conséquente des coûts de la construction et des matériaux. Il a fallu trouver des alternatives acceptables tout en préservant l'essence même du projet de réaménagement du complexe sportif, avec comme réalisations principales, le terrain synthétique et un bloc de vestiaires. Le tout articulé autour d'un terrain multisports et de zones sportives et de détente pour tout un chacun.

Certaines critiques sont alors arrivées sur le fait que le projet finalisé n'avait plus rien à voir avec le projet voté par le Conseil communal. Certes, des modifications ont été nécessaires pour tenter de rentrer dans le budget du crédit d'investissement voté en 2021. Mais le principal, offrir des terrains praticables toute l'année (foot et multisports) ainsi que de nouveaux vestiaires permettant la mixité, a pu être respecté.

Le dossier de construction a finalement pu être mis à l'enquête en mars 2023

5.5 Energies renouvelables

L'attrait des citoyens de Gingins pour les énergies renouvelables a dépassé toutes les prévisions. Ou peut-être est-ce le conflit en Ukraine et les potentielles pénuries annoncées à grand renfort de campagnes dignes des grands dramaturges qui auront poussé à tant d'installations de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques en cette année 2022. Quoi qu'il en soit, les demandes de subventions ont explosé, mettant à mal le fonds dédié et révélant les faiblesses d'un règlement quasiment désuet le jour même de son entrée en vigueur.

En septembre, le fonds 2022 était épuisé, et au 31 décembre, il ne restait plus que la moitié du montant attribué à l'année 2023.

Dès l'automne, la Municipalité a réfléchi à la pertinence de maintenir ce règlement tel qu'adopté, car la situation devenait incontrôlable mois après mois. Ses réflexions l'ont amenée à différentes conclusions qui feront l'objet d'un préavis futur.

6. Finances – Affaires régionales

Anthony Hinder, Municipal

6.1 Finances

6.11 Impôts

Le résultat des impôts pour l'année 2022 n'a pas répondu aux attentes de la Municipalité. Les recettes fiscales sont inférieures au budget de plus de 1,5 million.

Cette diminution se retrouve dans les impôts en lien avec le taux d'imposition et s'explique essentiellement par le fait que trois contribuables importants ont versé des acomptes d'impôts trop élevés au cours des dernières années et qu'il a fallu rembourser.

Mais l'on constate également des recettes significativement plus élevées que prévues au budget sur l'impôt spécial étranger (+CHF 90'000), l'impôt sur les successions (+ CHF 560'000) et sur la part de l'impôt sur les gains immobiliers (+ CHF 180'000).

La rubrique 21 (Impôts) contient deux comptes qui interpellent, à savoir 210.330.1 « Défalcatons » et 210.409.0 « Impôts récupérés après défalcation ». Les défalcatons correspondent à l'abandon des soldes dus en cas d'insolvabilité de contribuables concernés. Les impôts récupérés après défalcation représentent les montants que ces contribuables ont pu régler lorsqu'ils sont redevenus solvables.

La Commune sous-traite la facturation et le suivi de l'encaissement des impôts à l'Administration Cantonale des Impôts. Ce travail est calculé sur la base d'un coût unitaire pour chaque contribuable et un taux appliqué sur les montants facturés pour les tâches de recouvrement. À cela s'ajoutent les frais de perception d'impôt à la source pour atteindre le montant du compte « Emoluments », rubrique 210.318.7.

6.12 Service financier et péréquation intercommunale

La dette à long terme au 31 décembre 2022 se monte à CHF 6'642'000, à laquelle s'ajoute un emprunt renouvelable à court terme de CHF 3'000'000, soit un total d'endettement de CHF 9'642'000. Cela représente une diminution de CHF 235'000 par rapport à l'année précédente. Cet endettement correspond à un montant de CHF 7'600 par habitant contre CHF 7'800 en 2021.

La Municipalité a encore opté pour une stratégie mixte pour la durée de ses emprunts, afin de profiter des taux très attractifs, voire négatifs. Cela se traduit par une dette à long terme de quelque CHF 6,6 millions avec une échéance moyenne à 15 ans et une dette à court terme de CHF 3'000'000 à 6 mois.

Situation des Emprunts - 2022

Rubrique	Taux d'intérêt	Montant emprunté	Montant restant dû au 01.01.2022	Amortissements 2022	Montant restant dû au 31.12.2022
PostFinance 15.05.13-16.05.33	1.64%	2,400,000	1,440,000	120,000	1,320,000
PostFinance 22.06.17-22.06.37	1.28%	2,100,000	1,680,000	105,000	1,575,000
PostFinance 16.12.19-16.12.38	0.69%	4,500,000	3,981,580	234,210	3,747,370
ATF Retraites populaires *	-0.36%	3,000,000	3,000,000	-	3,000,000
TOTAL		12,000,000	10,101,580	459,210	9,642,370

* renouvelée le 29.04.2022

- La couche « population » qui rétribue les communes sur la base de leur population ;
- La couche « solidarité » qui rétribue les communes dont le niveau de financement est inférieur à la moyenne cantonale.

En 2022, notre péréquation directe était inférieure au budget et aux comptes 2021, tandis que la compensation population était légèrement supérieure, ce qui s'explique par des variations aussi bien au niveau communal que cantonal.

6.13 Investissements soumis à préavis

Les investissements 2022 se montent à CHF 224'997 et concernent, entre autres, la révision du PACom. À ce jour, CHF 210'190 ont été investis dans ce projet, sur une enveloppe globale de CHF 218'000 accordée par le Conseil communal dans le cadre du préavis 38/2018 et du préavis N° 19/2022.

L'investissement consacré aux travaux sur les canalisations des eaux claires et des eaux usées, objet du préavis N° 14/2022, s'est monté à CHF 70'369.-, soit un peu plus de CHF 3'000 de moins que le montant accordé par le Conseil communal en avril 2022, de CHF 73'500.

Le préavis N° 55/2020 – Réaménagement du complexe sportif a, enfin, fait son apparition dans les investissements et comporte les premiers acomptes aux frais d'architecte en charge de la future réalisation du projet.

Les autres montants sont de moindre importance.

Les Investissements 2022

Rubrique Bilan	Préavis	Objet	Montant voté	Total dépensé au 01.01.2022	Investissements 2022	Total dépensé au 31.12.2022
9123.37	2018 / 32	Rénovation Auberge de la Croix-Blanche*	4,500,000	4,653,486	5,990	4,659,476
9141.1 et 9141.19.22	2018 / 38 2022 / 19	Révision du Plan d'affectation	118'000 100'000	169,931	40,257	210,188
9141.55.20	2020 / 55	Réaménagement complex sportif (Plan "B")	3,500,000		100,000	100,000
914.13.22	2022 / 13	PDDE Régional - SIECGE - SI Nyon	168,893		8,381	8,381
9144.14.22	2022 / 14	Canalisations eaux claires / eaux usées - Secteur 1*	73,500		70,369	70,369
TOTAUX			8,242,393	4,823,417	224,997	5,048,414

6.14 Utilisation des compétences municipales

La Municipalité a fait usage d'une compétence accordée par le Conseil communal pour la législature 2021-2026 en aliénant une parcelle communale pour un montant de CHF 900'000, qui sera additionné au prix de la vente complémentaire d'environ 200 m² courant 2023. Ce montant a été affecté au patrimoine communal.

Les autres points sont détaillés dans le rapport des comptes.

6.2 Affaires régionales

6.21 AIAB (Association intercommunale Asse et Boiron)

L'association qui gère les bâtiments scolaires de l'établissement Elisabeth de Portes et la piscine intercommunale a vu son Conseil intercommunal se réunir à deux reprises l'année dernière, pour la présentation des comptes 2021, avec visite de l'établissement scolaire à Crassier puis du budget 2023, après avoir visité la chaufferie et la piscine intercommunale à Chésereux. Outre ces deux objets récurrents, les discussions concernant les économies d'énergie et la température de l'eau de la piscine ou des salles de classes ont chaleureusement égayé les points « divers » de ces deux assemblées.

6.22 Région de Nyon



Le Conseil intercommunal de Région de Nyon – l'avantage des idées communes – s'est réuni à quatre reprises en 2022 pour traiter 13 préavis, dont deux DISREN. Outre les comptes et le budget, le Conseil intercommunal s'est prononcé sur des objets divers englobant la culture, le tourisme, la mobilité ou l'environnement. À signaler également que le Conseil intercommunal a accordé un crédit de près de CHF 25'000.- afin de mettre en place une stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électroniques.

Parmi les préavis acceptés, il s'agit également de prendre en considération l'augmentation de la contribution des communes à partir de l'exercice 2023, de CHF 5 par habitant. Ce montant sera réparti à raison de CHF 3 dédiés à l'équilibre financier et à la garantie des prestations statutaires, et CHF 2 afin d'améliorer les prestations et répondre aux demandes du Conseil intercommunal concernant le développement et la mise en œuvre d'une politique sportive, le développement du Massif de La Dôle en pôle de loisirs quatre saisons, la promotion de l'économie et l'utilisation de circuits courts ou encore la valorisation de la multimodalité des transports en accompagnant la population dans le changement de ses habitudes.

Enfin, Région de Nyon a accueilli la Commune de Crans au 1^{er} juillet, qui devient ainsi la quarante-et-unième commune à rejoindre l'association.

6.3 DISREN

Pour rappel, le DISREN est l'outil par lequel Région de Nyon cofinance des infrastructures ou des équipements d'intérêt régional. Ce **D**ispositif **I**nvestissement **S**olidaire de la **R**égion **N**yonnaise est un fonds qui peut être sollicité par les communes, entre autres, pour financer certains projets qui s'intègrent dans la stratégie d'ensemble du développement régional. Gingins a intégré le DISREN le 1^{er} juillet 2020 pour un période de cinq ans.

En 2022, deux préavis DISREN ont été adoptés concernant l'aménagement de passerelles mode doux entre Nyon et Prangins (Préavis 21-2022 / montant total CHF 346'311) et entre Bois-Bougy et Nyon (Préavis 22-2022 / montant total CHF 189'875), les parts à la charge de Gingins étant de CHF 6'629 et CHF 3'631 respectivement. Ces montants seront à déboursier au cours des années à venir. En 2022, nous avons contribué à hauteur de CHF 10'000 pour soutenir la réalisation de la Maison des Vins de la Côte (Préavis 42-2019-DISREN).

Chaque année, notre budget prévoit l'équivalent d'un point d'impôt, contribution maximale, afin de répondre aux demandes éventuelles de crédits d'investissement de Région de Nyon, au travers du DISREN. La Municipalité réfléchit à la pertinence de maintenir ce montant au budget, qui semble disproportionné par rapport aux coûts effectifs.

6.4 Télédôle

Attentive à récupérer les créances dues par Télédôle, la Municipalité avait proposé de réduire la dette en suggérant un échelonnement de paiement à la société qui possède les remontées mécaniques sur le massif de la Dôle. La première échéance au 1^{er} avril 2022 a bien été honorée.

Par ailleurs, suite à l'approbation des travaux destinés à optimiser l'adduction hydrique sur les alpages des Reculets et des Dappes, la Municipalité a suivi l'avis de la commission ad hoc et proposé une convention à TéléDôle afin de garantir la mise à disposition de l'eau de toiture du bâtiment du Lapin Blanc, sans frais supplémentaires. Cette convention sera signée une fois que le projet aura été mis à l'enquête.

Rappelons que si TéléDôle possède toujours les remontées mécaniques du massif de la Dôle, elles sont gérées depuis l'hiver 2018 par la société française Sogestar. Durant l'hiver 2021-2022, le domaine a été exploité durant 113 jours, et 297'090 journées de ski ont été vendues. L'enneigement précoce et de longues périodes ensoleillées en début d'année ont ainsi permis à Jura sur Léman de présenter un excellent bilan. Un point noir demeure, la saturation des parkings en période haute (vacances et week-end) peut rebuter une certaine clientèle.

7. Bâtiments communaux – intérêts généraux

Charlotte Connell, Municipale

7.1 Bâtiments communaux

La Municipalité a été marquée par l'incendie dramatique du studio au 1^{er} étage du bâtiment de la rue de Derrière 13, le 14 mars. Une fois le choc passé et l'enquête de police bouclée, il a fallu plusieurs semaines de travaux pour la remise en état, les fumées ayant déposé des résidus toxiques dans tous les recoins et derrière les meubles fixes. Le studio a pu être reloué depuis le 1^{er} août.

La grande salle est sans conteste la star des réparations urgentes, aussi bien en ce qui concerne son chauffage, sa ventilation, ses joints de la porte de la chambre froide, bref, la liste est longue.



Heureusement, les locations sont reparties à la hausse après deux années de pandémie et il faut maintenant s'y prendre au moins trois mois à l'avance pour obtenir une date libre.

L'UAPE rencontre des problèmes d'acoustique qui ont déjà nécessité la suspension de « papillons » au plafond, sensés atténuer le brouhaha. Cette solution ne suffit pas pour obtenir un niveau sonore acceptable et la Municipalité doit à nouveau intervenir pour installer un plafond acoustique qui devrait améliorer la situation dans la salle des repas et la salle de repos. Ces travaux seront bientôt réalisés.

L'école doit se préparer à accueillir l'affichage numérique exigé par le Canton dont la charge revient aux communes (voir le point 4.1.1). Des devis pour les installations électriques et le câblage ont été demandés afin de pouvoir répondre à la mise en œuvre lorsqu'elle interviendra. Il n'est pas possible de chiffrer le coût de ces travaux pour l'instant.

La Municipalité a également décidé de remplacer les fenêtres du bâtiment qui datent des années septante.

Or, l'école est répertoriée en note 2 par le service des monuments historiques et tous travaux doivent faire l'objet d'un préavis favorable du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), quand bien même les fenêtres seront remplacées à l'identique. À l'heure où ce rapport est rédigé, la Municipalité est en cours de discussion avec le SIPAL pour trouver une solution raisonnable, tant du point de vue de la protection du bâtiment que celui de l'amélioration de l'isolation. Un préavis suivra.

Un nouvel éclairage intérieur a été conçu pour l'église, en remplacement des lampadaires aguillés contre les murs, entre autres. Les nouvelles technologies LED ont remplacé les ampoules incandescentes, ce qui devrait diminuer sensiblement les coûts d'éclairage. Ces travaux ont été financés par les trois communes propriétaires, Gingins, Chéserex et Grens et sont en cours de réalisation.

En fin d'année, la Municipalité a fait procéder à quelques travaux dans les abris antiatomiques, afin, entre autres, de respecter les normes de l'ECA, en ce qui concerne les risques d'incendie et de mise aux normes des équipements de ventilation et autres accès. Un contrôle de l'ECA début 2023 a constaté que les normes étaient à présent respectées.

Enfin, les charges du mazout ont pris l'ascenseur ; les prix sont très volatiles et ont augmenté de plus de CHF 8'000 soit une augmentation de presque 20%.

7.2 Intérêts généraux

Plusieurs manifestations ont retrouvé leur place dans l'agenda communal l'année dernière, au plus grand plaisir de tout un chacun. La Municipalité porte un soin tout particulier à ces rencontres qui permettent de soutenir une vie sociale, sportive et culturelle déjà très riche, et ce, grâce à nos sociétés locales.

La plus marquante a sans doute été la fête nationale du 1^{er} août en amont de laquelle une balade gourmande a été organisée avec le soutien des producteurs locaux, des entreprises et commerçants ginginois, permettant d'offrir ce qui fut un véritable succès. La balade a été offerte aux habitants du village et ouverte aux personnes de l'extérieur, moyennant le paiement d'une participation de CHF 30. Une centaine de personnes ont parcouru les chemins du village, dégustant l'apéritif au chemin des Noyers, l'entrée à la Vy de l'Étraz, le coup du milieu vers le temple avant de rejoindre la salle communale pour le plat de résistance et les festivités officielles.

La Municipalité remercie chaleureusement les divers intervenants locaux qui ont participé bénévolement et les collaborateurs qui ont travaillé ce jour-là pour l'organisation de cette belle fête.

En automne, nos aînés sont partis en vadrouille du côté de Lausanne, avec une visite du Parlement et de la Cathédrale, guidés par une personne bien connue des contribuables : M. Pascal Broulis. Accompagné du Syndic et de Mme Connell, chacun a pu prendre connaissance des secrets bien gardés et découvrir ce lieu de pouvoir refait à neuf en 2017.

Pour terminer l'année sur une note festive, les Fenêtres de l'Avent ont permis aux voisins et amis de se retrouver autour d'une verrée et de partager des moments chaleureux à l'approche des fêtes.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la Municipalité accueille des délégations d'associations intercommunales, voire des assemblées générales. Ces occasions permettent d'échanger et de partager différents points de vue sur les sujets qui concernent Gingins et la région.

8. Forêts & Pâturages – SDIS – Police

Fabien Joly, Municipal

8.1 Forêts et Pâturages

L'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur du remaniement des triages 122 et 124. Notre triage a ainsi accueilli les communes de Signy, Eysins, Arnex, Borex, Crassier, Founex, Coppet, Tannay, Mies, Commugny et Chavannes des Bois, portant le nombre de communes à 14. Le Triage forestier de La Dôle abrite 100 hectares de forêts cantonales et 592 de forêts privées.

La sécheresse et la canicule ont eu comme effet de provoquer un fort dépérissement des résineux, ce qui a engendré de nombreuses coupes forcées.

Le marché du bois a été considérablement impacté par les tensions géopolitiques et le tassement de la demande américaine et chinoise, provoquant un fort repli des prix du bois issu des résineux. Par contre, le volume de bois coupé s'est situé en dessus de la possibilité, avec un total de 2'499 m³ de résineux et de 243 m³ de feuillus issus de nos forêts. Ces coupes ont permis la commercialisation de 1'813 m³ de bois. Usuellement, le ratio entre les volumes reconnus et les volumes sur pied est de 73%, ce qui explique cette différence.

La plupart des travaux sont réalisés par l'équipe forestière mais des coupes ont été attribuées aux entreprises BMEF, Environnement 2000 tandis que deux entrepreneurs de la région François Baumgartner et Yves Pradervand se sont occupés du débardage.



Le prix moyen du bois a diminué en 2022, passant de CHF 74.40 le m³ à CHF 68.30 mais la tendance des prix en fin d'année était à nouveau à la hausse. Quant à l'ACP Trélex, la demande est stable avec un contrat d'approvisionnement de 1'000 m³ par année.

Quatre parcelles ont été traitées en soins culturaux, les chemins ont fait l'objet du traditionnel entretien printanier complet et des fauchages de bordures ont été réalisés par l'équipe forestière. Relevons également un suivi particulier après chaque gros orage sur l'ensemble du réseau.

Dans les autres activités confiées au Triage forestier, nous relevons le montage et le démontage des clôtures, la rénovation de 24 mètres de mur en pierres sèches, la lutte contre les plantes invasives, le démantèlement d'une cabane dans la forêt (sur demande l'inspecteur cantonal), l'élimination d'une ancienne culture de cannabis (!) ou encore la livraison du sapin de Noël.

8.2 SDIS Nyon-Dôle

Fort d'un effectif de 236 sapeurs-pompiers, le SDIS Nyon-Dôle a été mobilisé à 479 reprises au cours de l'année 2022, dont 12 fois sur le territoire communal. Si la majorité des interventions concerne des incendies, les pollutions aux hydrocarbures et les déclenchements d'alarmes automatiques complètent le podium.



Le SDIS est également très actif dans le domaine de la prévention, en agissant sur le contrôle des bornes hydrantes, sur la gestion des accès au bâtiment, en étant présent lors des manifestations pour la gestion des parkings ou en organisant des exercices d'évacuation, dans les écoles par exemple.

Comme mentionné précédemment, l'intervention la plus importante pour notre commune a eu lieu le 14 mars, dans un studio de la rue de Derrière.

8.3 Police

L'année 2022 marque la disparition des assistants de sécurité publique suite à la dénonciation de la convention par toutes les communes du groupement. Cette absence ne semble pas manquer au bon fonctionnement de la Commune. Cependant, il serait faux de penser qu'il n'y a plus de police municipale... Les carnets à souche sont bientôt sous presse et serviront à s'assurer du respect du Règlement de police et de la loi sur la circulation routière pour tout ce qui concerne le parking.

Le poste mobile de la gendarmerie assure une présence quasiment mensuelle sur le territoire communal et chacun peut en profiter. Les agents profitent de patrouiller dans le village et s'informent de éventuels problèmes signalés par les habitants.

9. Urbanisme – Construction – Cours d'eau – Parc Jura vaudois

Léia Eljamal Fehr, Municipale

9.1 Urbanisme

L'examen préalable du Canton, reçu en avril, a malheureusement mis en exergue un grand nombre d'éléments supplémentaires devant être pris en compte afin de poursuivre la procédure de révision. Cet examen a été réalisé par différents services du Canton : la Direction de l'aménagement (DGTL), la Direction générale de l'environnement (DGE), l'Inspection cantonale des forêts, la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), la Division archéologie, l'ECA, la Direction générale de l'agriculture, la Direction générale des routes, le Service de la promotion de l'économie, le Service de l'éducation physique et du sport et la Protection civile. Tous ces départements ont émis des recommandations ou des obligations devant être intégrées au projet. La Municipalité a donc remis l'ouvrage sur le métier.

En parallèle, la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport, Mme Luisier Brodard a informé la Municipalité avoir chargé la DGTL d'organiser une rencontre de travail destinée à l'informer des mesures mises en place afin d'avancer le plus rapidement possible, mettant en avant des ressources supplémentaires à disposition des communes dans l'accompagnement de la révision.

Mais la théorie et la pratique sont deux notions différentes et le dossier a bien du mal à avancer, entre contradictions, désaccords entre la Municipalité et le Canton ou encore durée des délais pour obtenir des réponses.

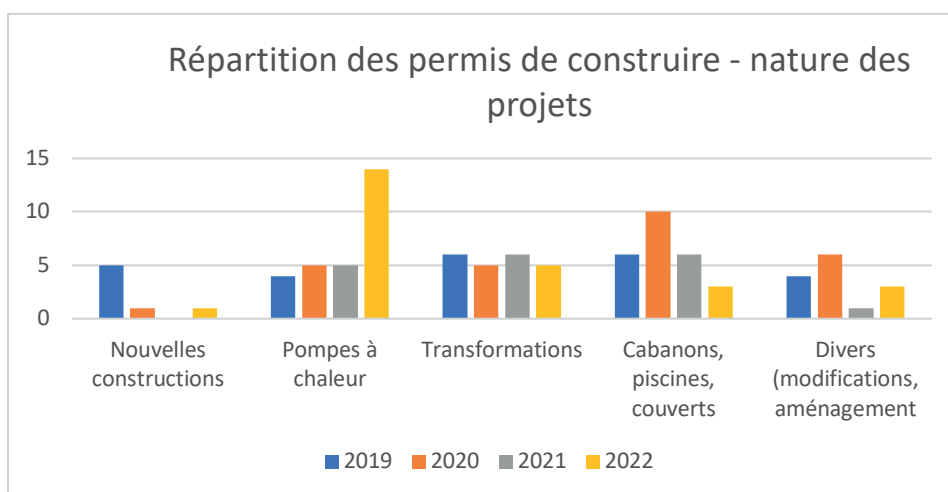
Quoi qu'il en soit, la Municipalité a bon espoir de pouvoir mettre le PACom à l'enquête d'ici l'été.

9.2 Constructions

La Municipalité a délivré 21 permis d'habiter et 26 permis de construire en 2022, dont 12 uniquement pour l'installation de pompes à chaleur et deux qui comprennent une pompe à chaleur dans la demande de permis. Dans les grands projets, nous trouvons la construction de villas jumelles au chemin de la Cheneau, la surélévation d'une villa à la Vy de l'Étraz ou encore l'aménagement de parcelles destinées à accueillir des matériaux inertes qui permettront, à terme, d'augmenter la surface cultivable dans une zone située entre la route Blanche et le Moulin de Chiblins. Le solde concerne des petites transformations de minime importance.

La Municipalité et le Technicien communal sont intervenus sur différents aspects techniques et la Secrétaire a géré la partie administrative des dossiers, y compris la facturation de tous les dossiers.

La Commune a également acquis un logiciel informatique dédié aux permis de construire qui permet de numériser tous les documents d'un dossier et d'avoir un suivi partagé entre le technicien et la secrétaire. Cette manière de pratiquer permet un gain de temps considérable car toutes les informations sont immédiatement disponibles sans devoir consulter le dossier papier.



9.3 Cours d'eau

La revitalisation du Bam a continué d'occuper la Municipalité en 2022. La phase d'étude des dangers naturels liés aux crues est maintenant terminée et sera intégrée au PACom pour justifier la protection des biens et des personnes des zones inondables mais également l'importance du projet.

Après la mise à l'enquête, lors de l'exécution des travaux qui fera l'objet d'un préavis, la Municipalité devra demander un nouvel octroi de subvention, qui se monte à 95% du montant.

9.4 Parc Jura vaudois

La Municipalité a participé à une action du Parc Jura Vaudois (PJV) afin de préserver la parcelle N° 60 en zone de verdure. Le PJV a organisé une démarche participative en faveur de la qualité de vie sur cette parcelle et invité la population à s'exprimer. Les participants à la séance d'information ont soulevé des réflexions intéressantes, démontrant une volonté avérée à intégrer cette parcelle à des besoins citoyens.

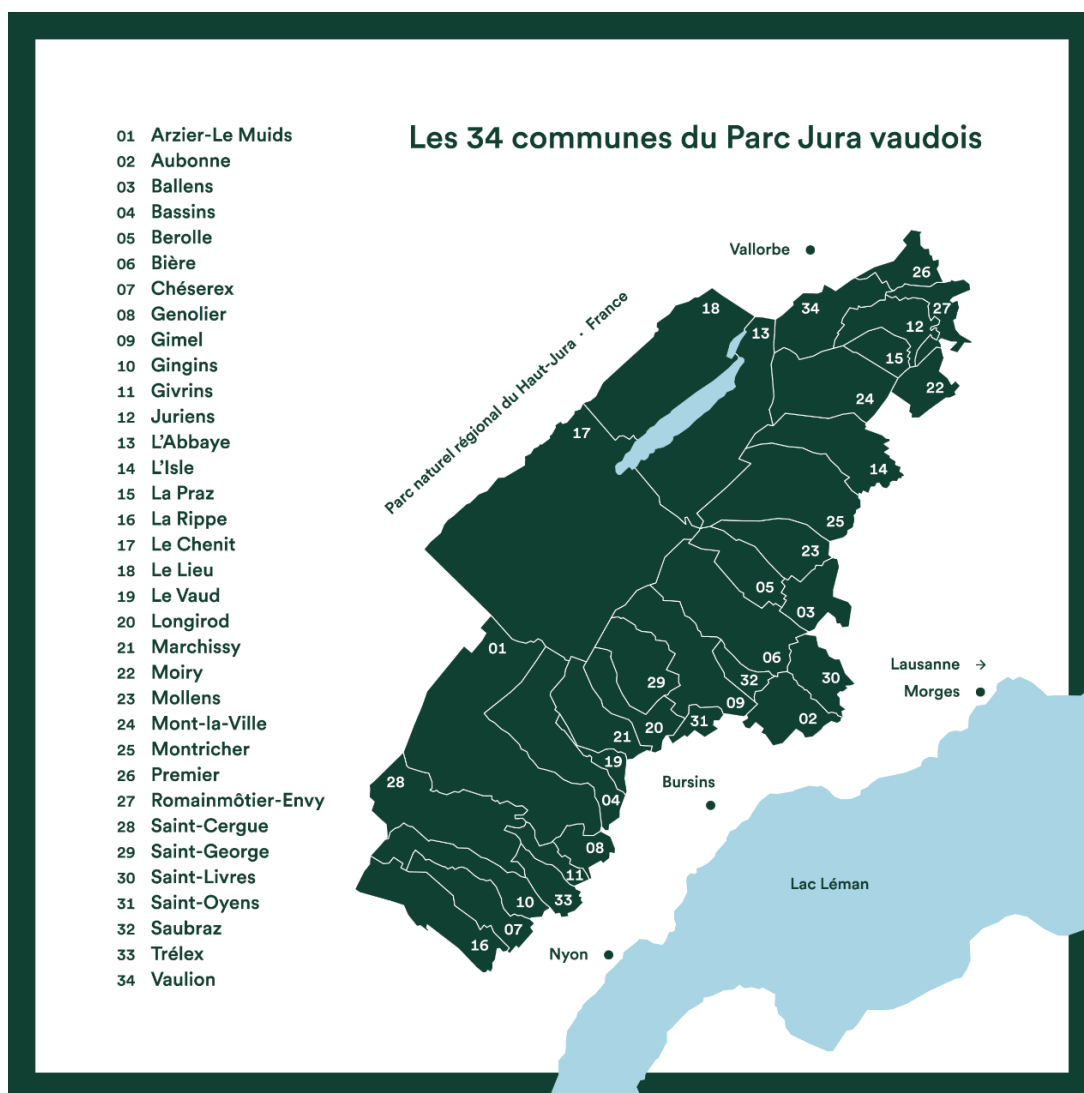
Même si le projet, pour l'instant, ne sera pas développé, il évite à la Municipalité de dézoner la parcelle N° 60 en zone agricole et de maintenir une réserve pour de futures constructions.

Vous avez sans doute déjà reçu le Journal du Parc, distribué dans les boîtes aux lettres des communes membres, qui relate les différentes activités du Parc. La Commune s'est engagée à préserver et valoriser le patrimoine naturel jusqu'en 2032 au moins, et relaie la plupart des informations issues de ce parc naturel jurassien.

Durant l'année 2022, les activités proposées ont été nombreuses et variées, allant de l'organisation d'animations destinées aux écoles, de conférences publiques - sur le sujet du loup ou de l'eau par exemple - de la préparation de la fête de la Nature au Bois de Chêne ou en s'engageant pour la mobilité douce.

Le Parc organise et subventionne des chantiers éco-responsables au sein des communes et Gingins en profitera très prochainement.

Le site www.parcjuravaudois.ch vous renseignera plus en détail, n'hésitez pas à le consulter.



Les comptes

10. Vue d'ensemble

L'année 2022 boucle sur un excédent de recettes de plus de CHF 660'000, contre un excédent de charges budgété de CHF 393'500 et un excédent de recettes de CHF 198'000 lors du bouclage des comptes 2021.

Cette amélioration s'explique essentiellement par une diminution importante des charges péréquatives en 2022, malgré une baisse significative de nos recettes fiscales.

On constate que les charges de la plupart des chapitres sont inférieures aux montants budgétés, exceptés les chapitres 4 « Travaux » et 8 « Services industriels ».

La plupart des revenus sont assez proches des montants prévus au budget, à l'exception des « Finances » (explications au point 6.11) et, dans une moindre mesure, des « Travaux ».

Fonctionnement

Chapitre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1. Administration générale	699,493	41,159	827,153	22,000	721,500	17,997
2. Finances	2,603,511	8,567,752	3,300,400	10,174,000	3,125,810	10,088,758
3. Domaines et bâtiments	962,088	1,316,036	1,048,950	1,344,989	1,099,475	1,375,489
4. Travaux	1,104,838	650,331	1,035,159	563,500	1,200,252	640,402
5. Instruction publique et cultes	789,382	10,214	844,378	7,000	795,072	9,705
6. Police	443,854	27,350	512,500	32,000	488,519	34,686
7. Sécurité sociale	3,350,176	2,190	5,027,200	-	4,540,992	2,488
8. Services industriels	165,984	165,984	85,250	144,000	167,844	167,844
Total	10,119,327	10,781,016	12,680,990	12,287,489	12,139,464	12,337,369
Excédent		661,690	-393,501			197,904

Des explications complémentaires figurent en bleu dans les Comptes de fonctionnement et Bilans comparés, en section 16 de ce rapport.

11. Résultats financiers

Comme indiqué ci-dessus, nous avons dégagé un résultat positif cette année, grâce à des charges péréquatives en nette diminution qui nous ont permis d'améliorer notre bilan. Il convient cependant de préciser qu'il s'agit ici d'écritures comptables qui ne se reflètent pas nécessairement dans les liquidités du ménage communal.

Résultats

Rubrique	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Résultat net	661,690	-393,501	197,904
Amortissement patrimoine financier (Auberges)	202,116	47,000	47,000
Amortissements patrimoine administratif	146,600	199,050	520,895
Attributions fonds de réserve	93,059	700,000	131,411
Prélèvements fonds de réserve	-66,183	-	-94,339
Résultat brut (capacité d'autofinancement)	1,037,282	552,549	802,872

Notre marge brute d'autofinancement est positive de près de CHF 1 million, en augmentation par rapport à 2021 alors qu'elle était négative en 2020.

11.1 Charges

Nos charges de CHF 10.1 millions sont nettement inférieures à celles prévues au budget et à celles des comptes 2021, en raison de la baisse des charges péréquatives, particulièrement la participation à la cohésion sociale, en diminution de CHF 1.3 million par rapport aux comptes 2021.

On constate également que les charges courantes de CHF 4,1 millions sont légèrement inférieures au budget 2022 et aux comptes 2021, fruit du travail constant de la Municipalité à agir sur les dépenses dont elle a la maîtrise.

Charges

Rubrique	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Charges totales	10,119,327	12,680,990	12,139,464
Péréquation directe	2,261,671	2,789,000	2,846,255
Péréquation décompte année précédente	-	-	68,759
Péréquation cohésion sociale	3,063,206	4,280,000	4,322,733
Attribution fonds de réserve cohésion sociale	-	435,000	-
Cohésion sociale décompte année précédente	-	-	-
Péréquation Réforme policière	255,007	295,000	289,689
Réforme policière année précédente	-	-	-
Amortissement patrimoine financier	331,591	243,000	63,758
Attributions fonds de réserve (hors péréquations)	93,059	265,000	98,148
Sous-total charges extraordinaires	6,004,534	8,307,000	7,689,341
Charges courantes	4,114,793	4,373,990	4,450,123

11.2 Revenus

Il en ressort des revenus totaux d'environ CHF 10.8 millions en 2022, soit quelque CHF 1.5 million de moins qu'au budget et aux comptes 2021. Comme déjà mentionné, cette situation est due surtout à la diminution de nos recettes fiscales.

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre politique de recourir à des avances à terme fixe afin de profiter de l'environnement des taux d'intérêt très bas, voire négatifs, dont une Avance à terme fixe de CHF 3 millions à -0.36% (Avance sur trésorerie), en cours au 31.12.2022.

Nos emprunts à moyen et long terme étant de CHF 6.6 millions, notre endettement total au 31 décembre 2022 s'élevait à CHF 9.6 millions pour un plafond d'endettement de CHF 21 millions.

Nos disponibilités à la même date étaient d'environ CHF 1 million, notre endettement net s'établissait alors à quelque CHF 8.6 millions, soit CHF 0.3 million de moins que l'année passée (8.9 millions).

Quant au plafond pour cautionnements et autres garanties, selon les instructions du Service des communes et du logement du 7 août 2016, les cautionnements sont dorénavant compris dans le plafond d'endettement des communes, leurs plafonds de cautionnement étant donc supprimés.

Rappelons que notre engagement hors bilan de quelque CHF 4.2 millions représente le cautionnement par la Commune de Gingins de sa part de l'endettement bancaire de l'AIAB de CHF 29.7 millions et de notre part dans les dettes de l'ORPC de CHF 9'000. Pour mémoire, l'endettement de l'AIAB faisant l'objet d'un cautionnement conjoint et solidaire des neuf communes Asse et Boiron, les risques liés à cet engagement hors bilan sont minimes.

Revenus

Rubrique	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Revenu total	10,781,016	12,287,489	12,337,369
Péréquation directe (retour)	226,929	213,000	217,312
Péréquation décompte année précédente	-	-	-
Cohésion sociale décompte année précédente	-69,174	-	2,488
Prélèvements autres fonds de réserve	66,183	-	61,076
Sous-total revenus extraordinaires	223,938	213,000	280,876
Revenus courants	10,557,078	12,074,489	12,056,493

12. Recettes fiscales

Nos recettes fiscales 2022 ont été inférieures de CHF 1.5 million par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021. Elles se sont élevées à quelque CHF 8.3 millions. Les explications complémentaires se trouvent au point 6.11.

Recettes fiscales

Rubrique	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Variation 2022 / 2021
Impôts sur le revenu	3,978,389	5,800,000	5,281,742	-24.7%
Impôts sur la fortune	2,456,059	3,000,000	3,102,358	-20.8%
Impôts à la source	61,880	60,000	65,375	-5.3%
Impôts spécial étrangers	241,426	150,000	131,791	83.2%
Part impôts frontaliers	56,832	60,000	49,842	14.0%
Total personnes physiques	6,794,586	9,070,000	8,631,107	-21.3%
Impôts sur les bénéfices des sociétés	58,308	100,000	65,130	-10.5%
Impôts sur le capital	-1,084	5,000	1,422	-176.2%
Impôts complémentaires sur immeubles	14,154	10,000	11,673	21.3%
Total personnes morales	71,378	115,000	78,225	-8.8%
Impôt foncier	263,491	250,000	255,216	3.2%
Droits de mutation	244,035	250,000	451,400	-45.9%
Impôts sur les successions	572,042	10,000	9,290	6057.6%
Impôts sur les chiens	15,100	15,000	15,750	-4.1%
Impôt récupéré après défalcatons	336	-	-	
Intérêts moratoires	28,537	40,000	26,051	9.5%
Part impôt sur les gains immobiliers	330,429	150,000	312,599	5.7%
Autres impôts	6,215	50,000	7,670	-19.0%
Total autres recettes fiscales	1,460,185	765,000	1,077,976	35.5%
TOTAL RECETTES FISCALES	8,326,149	9,950,000	9,787,308	-14.9%

13. Péréquations

Cette année, le Canton nous a à nouveau transmis un décompte provisoire des péréquations, ce qui nous permet de mieux anticiper nos charges péréquatives réelles, le décompte définitif devant nous parvenir plus tard dans le courant de l'année.

Ainsi qu'on le constate dans le tableau ci-dessus, nos charges péréquatives totales en 2022 sont nettement inférieures au montant budgété et aux comptes 2021 (-26%).

Cette situation résulte surtout de la baisse de nos recettes fiscales car les charges péréquatives sont calculées sur la base des recettes de l'année en cours (2022), tandis que les acomptes ont été calculés sur la base de nos recettes fiscales de 2020.

Néanmoins, la baisse de nos recettes - et donc celle de nos charges péréquatives - n'étant pas pérennes, nous avons décidé de poursuivre notre recours contre la cohésion sociale, en attendant la réforme du système péréquatif appelée NPIV : Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise, prévue initialement pour 2022 mais qui n'interviendra sans doute pas avant 2025 - 2026.

Si l'on se base sur l'année dernière, il ne devrait pas y avoir d'écart significatif entre les décomptes provisoires et définitifs des péréquations. Par conséquent, nous avons encore intégré les montants totaux du décompte provisoire, mais sans attributions aux fonds de réserve contrairement au budget.

Péréquations

Rubrique	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Variation 2022 / 2021
Péréquation directe: alimentation	2,261,671	2,789,000	2,846,255	-20.5%
Péréquation directe: retour (couche population)	-226,929	-213,000	-217,312	4.4%
Solde décompte année précédente	-	-	68,759	-
Attribution fonds de réserve péréquation directe	-	260,000	-	-
Total péréquation directe (net)	2,034,742	2,836,000	2,697,702	-24.6%
Cohésion sociale: alimentation	3,063,206	4,280,000	4,322,733	-29.1%
Solde décompte année précédente	69,174	-	-2,488	
Attribution fonds de réserve cohésion sociale	-	435,000	-	-
Total cohésion sociale (net)	3,132,380	4,715,000	4,320,245	-27.5%
Péréquation réforme policière: alimentation	255,007	295,000	289,689	-12.0%
Solde décompte année précédente	-	-	10	
Total réforme policière (net)	255,007	295,000	289,699	-12.0%
TOTAL PEREQUATIONS (NET)	5,422,129	7,846,000	7,307,636	-25.8%

14. Amortissements et réserves

Des amortissements d'un montant total d'environ CHF 480'000 ont été effectués cette année, soit légèrement supérieurs au montant budgété, mais inférieurs à celui des comptes 2021, lorsque nous avons effectué des amortissements supplémentaires significatifs.

Quant aux fonds de réserve, le montant net attribué en 2022 était de CHF 27'000, contre CHF 700'000 budgétés (pour les seules charges péréquatives) et CHF 70'000 aux comptes 2020.

Amortissements et réserves

Rubrique	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
<u>Amortissements patrimoine financier</u>			
210.330.1 - Défalcations	51,834	30,000	7,405
220.330.11 - Perte sur débiteurs	75,788	1,000	203
354.330.3 - Amortissement Auberge de la Croix-Blanche	155,116	150,000	-
355.330.3 - Amortissement Auberge de La Poste / immeuble attenant	47,000	47,000	47,000
460.330.1 - Défalcation sur taxes	-	15,000	-
460.330.2 - Nettoyage TVA	904	-	1,690
810.330.1 - Défalcation sur taxes	949	-	-
810.330.2 - Nettoyage TVA	-	-	7,460
<u>Amortissements patrimoine administratif</u>			
350.331.2 - Amortissements bâtiments administratifs	32,600	32,600	32,600
352.331.2 - Amortissements école	18,000	62,450	18,000
353.331.2 - Amortissements bâtiments divers	-	8,000	8,000
353.332.1 - Amortissements supplémentaires bâtiments	-	-	186,599
430.331.1 - Amortissements routes	68,800	68,800	68,800
430.332.1 - Amortissements supplémentaires routes	-	-	121,683
440.332.1 - Amortissements supplémentaires parcs, promenades, cimetières	-	-	58,013
452.331.2 - Amortissements réorganisation déchèterie	4,300	4,300	4,300
460.331.1 - Amortissements égouts / épuration	14,900	14,900	14,900
810.331.1 - Amortissements eaux	8,000	8,000	8,000
TOTAL AMORTISSEMENTS	478,191	442,050	584,653
<hr/>			
140.480.9 - Prélèvement fonds de réserve taxes de séjour	-6,940		
160.381.7 - Attribution fonds de réserve tourisme	1,287	-	558
220.380.2 - Attribution fonds de réserve débiteurs litigieux	-	-	51,478
220.381.9 - Attribution fonds de réserve péréquation directe	-	260,000	-
310.381.0 - Attribution financements spéciaux bâtiments	693		
358.480.1 - Prélèvement fonds de réserve abri PC			-33,263
450.481.2 - Prélèvement financements spéciaux ordures ménagères	-10,580	-	-7,766
452.381.2 - Attribution financements spéciaux déchèterie, compostage	23,180	-	14,806
460.481.1 - Prélèvement financements spéciaux réseaux d'égouts / épuration	-48,663	-	-53,309
610.381.9 - Attribution fonds de réserve police	-	5,000	-
720.381.9 - Attribution fonds de réserve cohésion sociale	-	435,000	-
810.381.3 - Attribution financements spéciaux eaux	67,899	-	64,569
TOTAL FONDS DE RESERVE (NET)	26,876	700,000	37,072

15. Les abréviations utilisées dans les comptes

AAS	Agence d'Assurances Sociales
AFC	Administration Fiscale Cantonale
AFV-BV	Association Forestière Vaudoise
ARAS	Association Régionale pour l'Action sociale
DISREN	Dispositif des Investissements Solidaires de la Région de Nyon
ECA	Etablissement Cantonale d'Assurance
EU/EC	Eaux Usées /Eaux Claires
FG	Frais Généraux
INV	Investissement
LEM	Loi sur les Ecoles de Musique
NPIV	Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise
PP/PM/IS	Personnes physiques / Personnes morales / Impôt la Source
RFFA	Réforme Fiscale et Financement de l'AVS
SADEC	Société Anonyme pour le traitement des DÉChets La Côte
SAPAN	Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction de l'eau du lac de Nyon
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours
SIT	Service d'Information du Territoire
SPOP	Service de la POPulation
STI	Service Technique Intercommunal
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	699'492.64	41'159.10	827'153.15	22'000.00	721'500.44	17'997.10
10	Autorités	162'046.91	3'050.00	169'200.00		165'556.30	80.00
100	Conseil communal	14'696.00		30'000.00		26'018.80	
100.300.3	Jetons de présence et commissions	14'696.00		30'000.00		26'018.80	
101	Municipalité	147'350.91	3'050.00	139'200.00		139'537.50	80.00
101.300.1	Traitements municipalité	101'000.00		101'000.00		104'000.00	
101.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	6'511.45		5'500.00		6'367.60	
101.305.0	Assurances accidents et maladie	951.10		1'200.00		1'234.15	
101.306.9	Frais divers	1'180.40		1'000.00		1'224.85	
101.309.9	Charges diverses			2'500.00			
101.317.1	Réceptions	37'707.96		28'000.00		26'710.90	
101.436.0	Remboursements de tiers		3'050.00				80.00
	- Sponsors Ter août						
11	Administration	129'026.40		112'900.00		119'084.20	
110	Secrétariat	118'416.35		106'400.00		109'542.45	
110.301.1	Traitement personnel	93'682.90		80'500.00		85'067.00	
	- + remplaçante						
110.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	8'949.40		8'500.00		8'782.15	
110.304.0	Caisse de pension	13'601.85		13'200.00		14'122.60	
110.305.0	Assurances accidents et maladie	839.95		2'600.00		859.70	
110.306.9	Frais divers	600.00		600.00		631.00	
110.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	672.10					
110.309.1	Frais de formation professionnelle	70.00		1'000.00		80.00	
110.318.55	Personnel occasionnel	.15					
111	Administration générale	10'610.05		6'500.00		9'541.75	
111.301.1	Traitement personnel (occasionnel)	5'480.50		3'000.00		5'539.95	
111.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	365.25		200.00		166.90	
111.304.0	Caisse de pension	89.20				122.15	
111.305.0	Assurances accidents et maladie	102.30		300.00		174.90	
111.306.9	Frais divers	2'472.40		2'000.00		3'520.70	
111.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	45.70					
111.309.1	Frais de formation professionnelle	2'054.70		1'000.00		17.15	
12	Service de l'économat	15'035.27		14'500.00		12'217.45	
120.310.1	Imprimés et fournitures bureau	7'973.12		5'000.00		3'806.60	
	- Cartons du loto CHF 4'850						

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
12	Service de l'économat	15'035.27	7'678.20	14'500.00	8'500.00	12'217.45	7'577.70
120.310.2	Journaux, documentation	7'062.15		8'000.00		7'432.15	
120.311.1	Achats mobilier & machines de bureau			1'000.00		659.85	
120.315.1	Entretien mobilier & machine			500.00		318.85	
13	Service du personnel, assur.		7'678.20				
131	Assurances		7'678.20				
131.436.1	Participations/remboursements		7'678.20				
14	Service des intérêts généraux	101'935.91	15'850.25	239'900.00	8'500.00	115'916.14	7'577.70
140.310.2	Publications diverses	2'232.80		2'000.00		2'131.90	
140.311.4	Achat matériel					330.90	
140.317.1	Manifestations	143.10					
140.318.1	Ports et frais CCP	5'713.64		7'000.00		5'746.47	
140.318.2	Téléphones	4'333.00		5'000.00		4'441.65	
140.318.5	Honoraires et services divers	19'098.09		25'000.00		22'515.70	
140.318.6	Primes assurance RC Dirigents	2'142.00		6'200.00		8'272.90	
140.318.61	Primes assurance Entreprise	7'750.10		9'200.00		8'112.20	
140.318.7	Emoluments			1'000.00			
140.318.9	Frais divers	2'350.73		500.00		1'246.67	
140.319.3	Cotisations institutions	6'200.90		6'000.00		5'922.05	
140.352.1	AIAB - autorités et finances	9'731.40		11'000.00		10'787.50	
140.352.6	Conseil régional du district de Nyon	25'300.00		25'000.00		25'140.00	
140.352.61	DISREN	10'000.00		140'000.00		19'568.20	
140.365.9	Subventions	6'940.15		2'000.00		1'700.00	
140.431.0	Emoluments divers				3'000.00		200.00
140.431.3	Emoluments administratifs		2'900.00		3'000.00		4'800.00
140.435.0	Ventes et prestations de service (verres, drapeau, vin)		2'707.50		2'000.00		2'550.50
140.435.2	Ventes imprimés				500.00		
140.436.2	Remboursements frais/dommages		3'302.60				27.20
- Balaise : RC remboursement 2020-2022							
140.480.9	Prélèvement fonds de réserve		6'940.15				
15	Affaires culturelles, loisirs	14'677.50		15'500.00		35'376.15	
150.311.3	Bibliothèque communale			500.00		2'694.65	
150.318.2	Téléphone bibliothèque					390.00	
150.351.1	Contribution écoles de musique (LEM)	12'017.50		12'000.00		11'941.50	
150.365.2	Subside, aide musicale (Règlement)			1'000.00		450.00	
150.365.3	Dons : culture et loisirs	2'660.00		2'000.00		19'900.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
16	Tourisme						
160.352.3	Région de Nyon		8'580.65	7'000.00	7'500.00	7'439.40	7'339.40
160.381.7	Attrib. fonds de réserve	7'293.55		7'000.00		6'881.45	
160.406.6	Taxe de séjour	1'287.10	8'580.65		7'500.00	557.95	7'339.40
17	Sports						
170.301.1	Traitement personnel	155'387.20	6'000.00	150'100.00	6'000.00	167'550.80	3'000.00
170.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	14'332.60		13'000.00		10'977.70	
170.304.0	Caisse de pension	1'357.65		1'200.00		1'133.45	
170.305.0	Assurances accidents et maladie	1'862.35		2'000.00		1'863.60	
170.306.9	Frais divers	368.70		300.00		272.85	
170.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	101.20		100.00		91.85	
170.311.4	Achat matériel	106.85					
170.312.3	Electricité terrains de sport	800.85		4'000.00		2'599.65	
170.314.5	Entretien terrains de sport	2'970.75		3'500.00		780.55	
170.315.5	Entretien engins & matériel	13'682.70		20'000.00		23'259.15	
170.352.3	AIAB - salles de gym et piscine	118'101.80		99'000.00		123'722.00	
170.365.3	Subventions, mérites sportifs	1'701.75		2'000.00		2'850.00	
170.427.1	Redevances et locations		6'000.00		6'000.00		3'000.00
18	Transports publics						
180.351.7	Particip. communes compagnies transport	66'892.85		74'053.15		59'232.05	
180.352.0	Participation cartes journalières CFF	64'732.15		72'553.15		54'931.05	
19	Service d'informatique						
190.309.1	Cours formation informatique	45'909.95		44'000.00		39'127.95	
190.311.1	Achats divers informatique		1'884.50		1'500.00		
190.315.1	Maintenance informatique	16'724.75		13'000.00		13'782.30	
	- <i>Firewall 3 ans</i>						
190.315.1.1	Hébergement	11'517.70		11'000.00		9'102.35	
190.316.3	Location - photocopies	15'783.00		16'500.00		16'243.30	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	2'603'511.30	8'567'752.02	3'300'400.00	10'174'000.00	3'125'810.45	10'088'757.65
20	Comptabilité générale, caisse, contentieux	80'357.30		84'400.00		81'836.04	
200.301.1	Traitement personnel	58'500.00		60'000.00		58'500.00	
200.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'573.40		6'000.00		6'039.35	
200.304.0	Caisse de pension	9'481.85		10'000.00		9'793.75	
200.305.0	Assurances accidents et maladie	523.15		1'300.00		723.65	
200.306.9	Frais divers	761.70		500.00		803.64	
200.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	403.15					
200.310.1	Frais reliure		1'000.00				
200.318.5	Honoraires	4'523.40		5'000.00		4'523.40	
200.318.55	Personnel occasionnel					861.60	
200.318.6	Assurance caution	590.65		600.00		590.65	
21	Impôts	99'462.95	8'326'149.37	80'000.00	9'950'000.00	57'671.40	9'787'308.16
210.318.7	Emoluments	36'784.02		45'000.00		41'303.87	
210.318.9	Frais divers et imputation forfaitaire	6'168.34		2'000.00		7'328.09	
210.329.0	Intérêts rémunérateurs	4'676.15		3'000.00		1'634.60	
210.330.1	Défalcons	51'834.44		30'000.00		7'404.84	
210.400.1	Impôt sur revenu		3'978'389.04		5'800'000.00		5'281'741.63
210.400.2	Impôt sur la fortune		2'456'059.21		3'000'000.00		3'102'358.23
210.400.3	Impôt à la source		61'880.14		60'000.00		65'374.67
210.400.4	Impôt spécial étrangers		241'425.51		150'000.00		131'790.55
210.401.1	Impôt bénéfice net sociétés		58'307.90		100'000.00		65'129.75
210.401.2	Impôt s/capital		1'083.50-		5'000.00		1'421.85
210.401.3	Impôt compl. s/immeubles		14'154.30		10'000.00		11'673.30
210.402.0	Impôt foncier		263'491.30		250'000.00		255'215.70
210.404.0	Droits de mutation		244'034.80		250'000.00		451'399.60
210.405.0	Impôt s/successions		572'041.80		10'000.00		9'290.40
210.406.1	Impôt s/chiens		15'100.00		15'000.00		15'750.00
210.409.1	Impôt récupéré après défalcons		335.72				
210.410.1	Taxe exploitation débits boissons alcooliques à emporter		204.50				132.55
210.422.1	Intérêts moratoires		28'537.31		40'000.00		26'050.75
210.437.0	Amendes		30.25				
210.441.1	Part impôt gains immobiliers		330'428.85		150'000.00		312'599.35
210.441.4	Part imposition frontaliers		56'832.00		60'000.00		49'842.05
210.451.0	RFFA		5'980.24		50'000.00		7'537.78
22	Service financier	2'423'691.05	241'602.65	3'136'000.00	224'000.00	2'986'303.01	301'449.49

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	2'423'691.05	241'602.65	3'136'000.00	224'000.00	2'986'303.01	301'449.49
220.318.3	Frais bancaires et autres frais			500.00		656.70	
220.318.7	Emoluments	701.70		500.00			
220.322.2	Intérêts emprunts	67'192.90		85'000.00		77'520.95	
220.330.11	Perte sur débiteurs	75'788.45		1'000.00		202.70	
	- <i>Ajustement Télé-Dôle</i>						
220.351.0	Compte de régulation	219.00				10'189.66	
220.352.0	Péréquation directe (alimentation)	2'261'671.00		2'789'000.00		2'846'255.00	
220.352.1	Péréquation directe - solde année précédente	18'118.00					
220.380.2	Attribution réserve pour débiteurs litigieux					51'478.00	
220.381.9	Attribution fonds de réserve			260'000.00			
220.409.2	Régulation débiteurs		3'264.70				
220.422.2	Intérêts/dividendes/placements moyen/long terme		9'087.00		10'000.00		11'700.00
220.436.1	Participations / remboursements		2'322.95				3'648.70
	- <i>Retour commandements payés 2021</i>						
220.439.9	Produits extraordinaires						29.79
220.441.2	Redistribution taxe CO2				1'000.00		
220.452.0	Péréquation directe (compensation population)		226'928.00		213'000.00		217'312.00
220.452.1	Péréquation directe - solde année précédente						68'759.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	962'088.49	1'316'035.83	1'048'950.00	1'344'989.00	1'099'474.59	1'375'488.75
31	Terrain	2'625.65	263'335.70	5'000.00	240'000.00	46'290.10	285'531.50
310.314.2	Entretien terrains	1'932.70		5'000.00		46'290.10	
310.381.0	Attribution financements spéciaux	692.95					
310.423.2	Fermages, locations		263'335.70		240'000.00		258'545.05
310.452.6	Participation Communes assainissement terrain stand tir 300m.						26'986.45
32	Forêts et pâturages	367'414.10	272'153.58	444'400.00	367'289.00	405'000.35	364'696.35
320	Forêts	335'139.65	239'283.00	388'500.00	309'414.00	348'645.25	304'109.25
320.301.1	Traitement garde forestier	90'350.00		90'400.00		90'350.00	
320.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	8'607.95		9'500.00		9'327.65	
320.304.0	Caisse de pension	14'758.05		15'000.00		15'243.10	
320.305.0	Assurances accidents et maladie	2'325.10		2'400.00		2'246.20	
320.306.9	Frais divers	9'403.30		10'000.00		10'440.90	
320.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	622.75					
320.310.1	Fournitures bureau	1'926.30		800.00		2'538.10	
320.314.2	Entretien chemins forestiers	7'340.60		6'000.00		4'539.80	
320.314.4	Sylviculture	25'584.80		25'000.00		23'154.10	
320.314.6	Exploitation forêts	161'252.80		215'400.00		178'630.35	
320.316.1	Loyers	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
320.318.2	Téléphones	1'202.65		700.00		674.70	
	- Achat téléphone mobile garde forestier						
320.318.5	Rémunération boursière Triage			3'100.00			
	- Hors commune						
320.319.3	Cotisations	4'565.35		3'000.00		4'300.35	
320.435.5	Vente de bois		106'736.10		157'500.00		174'371.85
320.435.6	Travaux forestiers pour tiers				1'000.00		1'560.00
320.436.9	Remboursement impôt sur huiles minérales		1'549.70		1'000.00		819.30
320.451.8	Participation cantonale		98'809.75		94'914.00		71'218.00
320.452.8	Participation autres communes		32'187.45		55'000.00		56'140.10
	- Plus que 2 communes au lieu de 5						
321	Pâturages	32'274.45	32'870.58	55'900.00	57'875.00	56'355.10	60'587.10
321.312.3	Electricité	1'042.95		1'000.00		1'839.20	
321.314.1	Entretien chalets	2'431.20		20'000.00		19'111.20	
321.314.2	Entretien réseau routier			6'000.00			
321.314.6	Entretien murs et clôtures	13'743.00		11'900.00		17'122.70	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
321	Pâturages	32'274.45	32'870.58	55'900.00	57'875.00	56'355.10	60'587.10
321.314.61	Entretien pâturages			5'000.00		4'933.90	
321.318.5	Honoraires et service divers	2'650.00				2'320.00	
321.318.6	Primes assurances	5'872.30		5'500.00		4'583.10	
321.319.3	Cotisations	6'535.00		6'500.00		6'445.00	
321.423.1	Loyers		27'950.00		28'000.00		27'950.00
321.423.2	Loyers Redevances		1'800.00		25'000.00		25'000.00
	- <i>Télé-Dôle</i>						
321.436.2	Remboursements frais		841.00				4'148.00
321.451.6	Participation cantonale		2'279.58		1'875.00		3'489.10
321.452.8	Participation autres communes & tiers				3'000.00		
35	Bâtiments communaux	592'048.74	780'546.55	599'550.00	737'700.00	648'184.14	725'260.90
350	Maison de commune / Dépendance	71'362.55	63'150.00	62'600.00	69'000.00	65'252.10	73'900.00
350.301.1	Traitement personnel	6'760.00		6'500.00		6'760.00	
350.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	643.50		700.00		697.30	
350.304.0	Caisse de pension	1'012.15		1'000.00		1'046.00	
350.305.0	Assurances accidents et maladie	174.20		200.00		167.90	
350.306.9	Frais divers	120.00		100.00		120.00	
350.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	46.55					
350.311.3	Achat mobilier					199.90	
350.311.4	Achat matériel			500.00		51.85	
350.312.3	Electricité	1'659.95		2'000.00		1'266.35	
350.312.4	Mazout	8'525.00		6'000.00		5'645.90	
350.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	434.05		2'500.00		3'110.75	
350.314.1	Entretien bâtiments	11'606.30		2'000.00		6'470.95	
	- <i>Rytz - entretien CHF 7'850</i>						
	- <i>Remplacement fenêtres studio CHF 2'500</i>						
350.315.3	Entretien mobilier & équipements	949.00		1'000.00		493.75	
350.318.5	Honoraires régie	2'380.20		2'500.00		2'586.70	
350.318.6	Primes assurances	4'451.65		5'000.00		4'034.75	
350.331.2	Amortissements patrimoine administratif	32'600.00		32'600.00		32'600.00	
350.423.1	Loyers bâtiments patrimoine financier		63'150.00		69'000.00		73'900.00
351	Salle communale	77'655.65	88'146.00	95'500.00	67'300.00	72'828.45	76'457.00
351.301.1	Traitement personnel	23'660.00		29'200.00		26'260.00	
351.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	2'253.75		3'000.00		2'710.50	
351.304.0	Caisse de pension	3'541.70		4'500.00		4'096.95	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Salle communale	77'655.65	88'146.00	95'500.00	67'300.00	72'828.45	76'457.00
351.305.0	Assurances accidents et maladie	608.75		800.00		652.75	
351.306.9	Frais divers	420.00		500.00		470.00	
351.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	162.95					
351.311.3	Achat mobilier		1'000.00				
351.311.4	Achat matériel		1'000.00				
351.312.3	Electricité	6'025.50		8'000.00		5'904.05	
351.312.4	Mazout	9'145.15		15'000.00		8'227.20	
351.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	431.25		2'500.00		3'089.90	
351.314.1	Entretien bâtiment	1'232.30		6'000.00		3'982.70	
351.314.11	Conciergerie externe	4'840.55		5'000.00		4'840.55	
351.315.3	Entretien mobilier & équipements	21'596.30		15'000.00		9'603.95	
	- Lave vaisselle CHF 8'200 et ventilation CHF 5'000						
351.318.6	Primes assurances	3'737.45		4'000.00		2'989.90	
351.427.1	Loyers groupement scolaire grande salle		43'560.00		36'300.00		42'350.00
351.427.10	Location de tiers grande salle		8'550.00		1'000.00		2'075.00
351.452.2	Participation groupement scolaire aux charges		36'036.00		30'000.00		32'032.00
352	Ecole	102'919.40	235'163.40	151'950.00	236'400.00	154'080.83	250'718.55
352.301.1	Traitement personnel	28'444.80		19'500.00		31'355.80	
352.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	2'173.45		3'000.00		3'237.35	
352.304.0	Caisse de pension	4'047.00		3'000.00		3'756.05	
352.305.0	Assurances accidents et maladie	731.95		600.00		878.95	
352.306.9	Frais divers	480.00		400.00		430.00	
352.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	192.95					
352.311.2	Achat mobilier		4'000.00			317.40	
352.311.4	Achat matériel	2'136.90		2'000.00		4'643.15	
352.312.3	Electricité	4'672.25		3'000.00		4'023.95	
352.312.4	Mazout	13'717.70		19'000.00		12'340.80	
352.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	4'329.70		4'500.00		8'498.68	
352.314.1	Entretien école	4'566.25		10'000.00		47'592.35	
352.314.11	Conciergerie externe	12'102.20		10'500.00		12'102.20	
	- CTA						
352.315.3	Entretien mobilier & équipements	2'358.30		2'000.00		2'988.55	
352.318.5	Honoraires régie	552.60		1'000.00		588.00	
352.318.6	Primes assurances	3'873.35		7'000.00		3'327.60	
352.331.2	Amortissements patrimoine administratif	18'000.00		62'450.00		18'000.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Ecole	102'919.40	235'163.40	151'950.00	236'400.00	154'080.83	250'718.55
352.423.1	Loyers appartement école		16'800.00		16'000.00		16'800.00
352.427.1	Loyers scolaires école		62'700.30		64'700.00		65'199.98
352.427.2	Loyers UAPE		63'114.00		63'100.00		63'695.34
352.436.0	Remboursements de tiers						12'611.75
352.436.3	Remboursements de dommages		424.35				286.50
352.452.2	Participation du groupement scolaire aux charges		70'014.75		70'500.00		70'014.98
352.452.21	Participation UAPE aux charges		22'110.00		22'100.00		22'110.00
353	Bâtiments divers	5'969.25	10'484.80	17'500.00	12'600.00	199'784.35	7'982.30
353.311.4	Achat matériel	372.45		500.00		206.45	
353.312.3	Electricité	1'292.10		2'000.00		1'040.25	
353.312.4	Mazout	3'048.40		4'000.00		2'742.40	
353.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	56.50		500.00		105.45	
353.314.1	Entretien bâtiments			1'000.00		120.00	
353.318.2	Téléphones	653.40		500.00		624.40	
353.318.6	Primes assurances	546.40		1'000.00		346.40	
353.331.2	Amortissements patrimoine administratif			8'000.00		8'000.00	
353.332.1	Amortissements supplémentaires					186'599.00	
353.423.1	Loyers places de parc		9'331.40		12'000.00		7'054.60
353.427.1	Loyers patrimoine administratif		600.00		600.00		600.00
353.436.0	Remboursements de tiers		553.40				327.70
354	Auberge de La Croix-Blanche	184'237.99	115'230.50	166'500.00	110'400.00	10'057.46	56'600.00
354.312.3	Electricité	2'647.00		1'000.00		109.65	
354.314.1	Entretien bâtiment	14'753.05		10'000.00		1'292.40	
354.318.5	Honoraires régie	3'762.60		1'500.00		3'613.20	
354.318.6	Primes assurances	7'959.34		4'000.00		5'042.21	
354.330.3	Amortissements patrimoine financier	155'116.00		150'000.00			
354.423.1	Loyers		112'061.30		110'400.00		56'600.00
354.436.0	Participations de tiers		3'169.20				
	- Subvention Pronovo						
355	Auberge de La Poste / Immeuble attenant	134'747.50	163'263.65	85'000.00	140'000.00	91'690.35	124'231.70
355.301.1	Traitement personnel	4'732.00		4'600.00		4'732.00	
355.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	450.65		500.00		488.25	
355.304.0	Caisse de pension	708.55		700.00		732.40	
355.305.0	Assurances accidents et maladie	122.25		100.00		117.85	
355.306.9	Frais divers	84.00		100.00		84.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
355	Auberge de La Poste / Immeuble attenant	134'747.50	163'263.65	85'000.00	140'000.00	91'690.35	124'231.70
355.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	32.55					
355.312.3	Electricité	1'056.90		1'000.00		313.55	
355.312.4	Mazout	13'963.95		8'000.00		7'806.45	
355.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	324.25		500.00		64.40	
355.314.1	Entretien bâtiment	50'315.05		10'000.00		13'867.90	
	- Remise en état suite incendie						
355.315.3	Entretien mobilier & équipements	7'848.10		5'000.00		10'736.95	
355.318.5	Honoraires régie	5'704.60		5'000.00		3'879.90	
355.318.6	Primes assurances	2'404.65		2'500.00		1'866.70	
355.330.3	Amortissements patrimonial financier	47'000.00		47'000.00		47'000.00	
355.423.1	Loyers		126'515.65		140'000.00		121'535.00
355.436.0	Remboursements de tiers						2'696.70
	- Remboursement suite incendie						
355.436.3	Remboursements de dommages (part des assurances)		36'748.00				
356	Bâtiment postal	6'667.20	39'880.20	8'500.00	37'000.00	5'877.35	36'880.20
356.312.4	Mazout	4'572.60		6'000.00		4'113.65	
356.318.5	Honoraires régie	1'396.20		1'500.00		1'290.90	
356.318.6	Primes assurances	698.40		1'000.00		472.80	
356.423.1	Loyers		39'880.20		37'000.00		36'880.20
357	Les Fruitières	2'329.15	48'000.00	4'000.00	48'000.00	2'041.50	48'000.00
357.314.1	Entretien			1'000.00			
357.318.5	Honoraires régie	1'680.00		2'000.00		1'540.10	
357.318.6	Primes assurances	649.15		1'000.00		501.40	
357.423.1	Loyers		48'000.00		48'000.00		48'000.00
358	Abri PC	4'808.10	48.00	7'000.00	45'621.10	45'621.10	33'311.15
358.312.3	Electricité	2'734.55		3'000.00		1'767.85	
358.314.1	Entretien bâtiment	748.00		2'000.00		42'449.75	
358.318.6	Primes assurances	1'325.55		2'000.00		1'403.50	
358.436.3	Remboursements de dommages (part des assurances)		48.00				48.00
358.480.1	Prélèvements sur fonds de réserve						33'263.15
359	Bâtiment défense contre l'incendie	1'351.95	17'180.00	1'000.00	17'000.00	950.65	17'180.00
359.312.3	Electricité	1'351.95		1'000.00		950.65	
359.427.1	Loyers		17'180.00		17'000.00		17'180.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1'104'838.47	650'331.22	1'035'159.00	563'500.00	1'200'251.94	640'402.24
41	Service technique	108'099.95	33'268.80	103'900.00	18'000.00	92'658.10	12'192.65
410.301.1	Traitement personnel	55'900.00		55'900.00		55'900.00	
410.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'325.90		5'800.00		5'771.00	
410.304.0	Caisse de pension	9'271.70		9'500.00		9'575.50	
410.305.0	Assurances accidents et maladie	1'439.05		1'500.00		1'389.60	
410.306.9	Frais divers	1'200.00		1'200.00		1'200.00	
410.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	385.10					
410.310.2	Publications enquêtes	2'356.70		2'000.00		890.85	
410.318.5	Service Technique Intercommunal STI	22'722.35		20'000.00		12'779.05	
410.318.51	Système d'information du Territoire SIT	9'499.15		8'000.00		5'152.10	
410.431.3	Emoluments permis de construire		11'370.00		3'000.00		3'749.50
410.436.2	Remboursements de frais		21'898.80		15'000.00		8'443.15
42	Service de l'urbanisme	3'974.30		15'000.00		9'903.60	3'300.00
420.318.5	Honoraires	3'974.30		15'000.00		9'903.60	
420.436.2	Remboursements de frais						3'300.00
43	Routes	284'877.05	3'746.80	257'122.00	1'000.00	352'329.15	8'213.45
430.301.1	Traitement personnel	52'943.65		53'000.00		51'498.30	
430.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'046.70		5'581.00		5'240.05	
430.304.0	Caisse de pension	8'072.80		9'005.00		7'975.20	
430.305.0	Assurances accidents et maladie	1'361.95		1'336.00		1'261.20	
430.306.9	Frais divers	442.90		400.00		960.85	
430.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	363.25					
430.311.4	Achat matériel	3'620.35		5'000.00		2'935.85	
430.312.3	Electricité éclairage public	3'955.80		3'000.00		3'502.95	
430.312.4	Frais de carburant	5'943.75		3'000.00		4'009.50	
430.313.5	Marchandises diverses	2'351.45		3'000.00		4'438.70	
430.314.2	Entretien réseau routier	96'934.95		70'000.00		44'665.95	
	- <i>Revêtement bitumineux CHF 48'000</i>						
430.314.3	Entretien signalisation/éclairage public	9'175.45		8'000.00		15'339.20	
430.315.4	Entretien matériel & véhicules	10'502.45		5'000.00		5'495.80	
	- <i>Réparation Kubota CHF 6'300</i>						
430.316.3	Location balayeuse	11'631.60		12'000.00		7'432.80	
430.318.2	Téléphones	1'199.20		1'000.00		1'200.00	
430.318.5	Honoraires	258.50		6'000.00		3'338.70	
430.318.6	Assurances et taxes	2'272.30		3'000.00		2'550.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
43	Routes	284'877.05	3'746.80	257'122.00	1'000.00	352'329.15	8'213.45
430.331.1	Amortissements génie civil et assainissement	68'800.00		68'800.00		68'800.00	
430.332.1	Amortissements supplémentaires					121'683.30	
430.436.2	Remboursements frais		1'412.00		1'000.00		1'812.00
	<i>- Dénéigement résidentiel</i>						
430.436.3	Remboursements de dommages		1'464.15				964.00
430.452.7	Participation autres communes		870.65				5'437.45
44	Parcs, promenades, cimetières	91'429.35	879.00	61'600.00	1'500.00	125'975.95	
440.332.1	Amortissements supplémentaires					58'012.95	
440	Parcs et promenades	71'700.75		49'800.00		54'199.30	
440.301.1	Traitement personnel	44'536.50		28'000.00		31'535.30	
440.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	4'222.90		2'900.00		3'127.70	
440.304.0	Caisse de pension	5'365.80		4'600.00		4'028.00	
440.305.0	Assurances accidents et maladie	1'145.85		1'300.00		914.55	
440.306.9	Frais divers	296.10		500.00		251.55	
440.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	328.05					
440.311.4	Achat matériel	423.40		2'000.00		1'617.20	
440.311.41	Mobilier urbain					1'343.10	
440.312.4	Frais de carburant			1'000.00		429.70	
440.313.4	Approvisionnement jardins	2'848.15		4'500.00		7'357.20	
440.314.5	Entretien parcs et terrains	9'992.10		2'500.00		1'602.65	
	<i>- Travaux fontaine rte de la Dôle</i>						
440.315.5	Entretien véhicules, engins & matériel	1'171.90		1'500.00		1'060.45	
440.318.6	Assurances et taxes	830.00		1'000.00		931.90	
441	Cimetière	19'728.60	879.00	11'800.00	1'500.00	13'763.70	
441.301.1	Traitement personnel	11'276.05		5'400.00		8'604.80	
	<i>- Adaptation pourcentage</i>						
441.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	1'075.60		600.00		848.70	
441.304.0	Caisse de pension	1'175.25		900.00		1'187.55	
441.305.0	Assurances accidents et maladie	290.10		300.00		238.85	
441.306.9	Frais divers	163.70		100.00		70.60	
441.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	77.50					
441.313.4	Fournitures diverses	2'900.00		1'500.00		530.15	
	<i>- Remise en état bordures en ciment</i>						
441.352.4	Participation Centre funéraire	2'230.40		3'000.00		2'283.05	
441.436.1	Participations/remboursements				500.00		

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
441	Cimetière	19'728.60	879.00	11'800.00	1'500.00	13'763.70	
441.436.2	Remboursements frais		879.00		1'000.00		
45	Ordures ménagères et déchèterie	337'194.85	337'194.85	343'437.00	333'000.00	336'416.44	336'416.44
450	Ordures ménagères	74'607.96	74'607.96	76'512.00	60'000.00	71'754.53	71'754.53
450.301.1	Traitement personnel	5'645.35		5'700.00		3'493.50	
450.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	538.80		600.00		361.05	
450.304.0	Caisse de pension	860.80		968.00		521.65	
450.305.0	Assurances accidents et maladie	144.95		144.00		86.80	
450.306.9	Frais divers	47.30		100.00		27.75	
450.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	38.75					
450.311.4	Achat matériel			2'000.00		2'746.06	
450.318.8	Enlèvement & élimination ordures	61'186.01		61'000.00		60'284.72	
450.352.6	Participation SADEC	6'146.00		6'000.00		4'233.00	
450.434.2	Taxe au sac		62'183.93		60'000.00		63'988.31
450.439.9	Produits extraordinaires		1'844.00				
450.481.2	Prélèvement financements spéciaux		10'580.03				7'766.22
452	Déchèterie, compostage	262'586.89	262'586.89	266'925.00	273'000.00	264'661.91	264'661.91
452.301.1	Traitement personnel	61'227.70		62'000.00		67'577.25	
452.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'834.15		6'529.00		6'971.15	
452.304.0	Caisse de pension	9'379.55		10'534.00		10'558.58	
452.305.0	Assurances accidents et maladie	1'575.65		1'562.00		1'679.80	
452.306.9	Frais divers	497.10		1'000.00		813.25	
452.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	421.60					
452.311.4	Achat matériel	2'082.41		3'000.00		3'766.88	
452.314.1	Entretien déchèterie	894.91		6'000.00		10'641.91	
452.316.3	Location	18'840.00		19'000.00		18'830.00	
452.318.6	Primes assurances	84.05				88.95	
452.318.8	Enlèvement et élimination	134'269.77		152'000.00		124'628.23	
452.318.9	Travaux divers exécutés par des tiers			1'000.00			
452.330.2	Nettoyage TVA	2.29					
452.331.2	Amortissements patrimoine administratif	4'300.00		4'300.00		4'300.00	
452.381.2	Attribution financements spéciaux	23'177.71				14'805.91	
452.424.0	Récupération de créances		2.92				699.16
452.434.2	Taxes forfaitaires annuelles		96'305.85		96'000.00		93'587.63
452.435.4	Déchets recyclés		51'111.83		26'000.00		44'944.67

- Rétrocession papier et carton CHF 29'520

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
452	Déchèterie, compostage	262'586.89	262'586.89	266'925.00	273'000.00	264'661.91	264'661.91
452.452.8	Participation Chésereux-Trélex		115'166.29		151'000.00		125'430.45
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	260'003.77	260'003.77	221'100.00	185'000.00	262'334.20	262'334.20
460.301.1	Traitement personnel	31'219.75		33'000.00		31'801.55	
460.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	2'974.80		3'500.00		3'283.40	
460.304.0	Caisse de pension	4'171.65		5'000.00		4'948.83	
460.305.0	Assurances accidents et maladie	802.80		900.00		790.90	
460.306.9	Frais divers	256.60		300.00		267.45	
460.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	215.00					
460.311.4	Achat de machines, mat. expl. et d'entretien	306.99				142.92	
460.312.3	Electricité	7'372.19		6'000.00		6'018.07	
460.313.3	Produits pour nettoyage et désinfection	11'476.09		10'000.00		8'985.80	
460.314.1	Entretien station (bâtiment)	2'491.61		1'000.00		19'987.06	
460.314.4	Entretien réseau	51'202.54		40'000.00		36'686.95	
	- Travaux de curage et reféction des regards						
460.314.41	Contrôle raccordements EU/EC	50'807.97		40'000.00		64'333.27	
460.315.4	Entretien installations techniques	1'912.25		2'000.00		2'815.36	
460.318.2	Téléphones	1'345.62		1'000.00		1'345.52	
460.318.5	Honoraires	1'994.99		1'500.00		3'453.87	
460.318.6	Primes assurances	1'540.55		2'000.00		1'188.35	
460.318.8	Evacuation des boues	50'831.17		20'000.00		36'712.55	
	- Estimation des volumes sous estimée						
460.318.9	Travaux divers exécutés par des tiers	214.02				851.00	
460.319.1	Taxe fédérale sur les eaux usées	22'464.00		25'000.00		22'131.00	
460.330.1	Défaication sur taxes	.01		15'000.00			
460.330.2	Nettoyage TVA	903.17				1'690.35	
460.331.1	Amortissements génie civil et assainissement	14'900.00		14'900.00		14'900.00	
460.424.0	Récupération de créances	930.77					
460.434.1	Taxes raccordement	43'284.95		35'000.00		50'815.95	
460.434.2	Taxes périodiques	27'051.75		30'000.00		24'454.30	
460.434.3	Taxes entretiens des collecteurs	721'13.75		80'000.00		65'994.65	
460.452.6	Participation Chésereux (station+micropolluants)	67'959.46		40'000.00		67'760.00	
460.481.1	Prélèvement financement spéciaux	48'663.09				53'309.30	
47	Cours d'eau et digues	19'259.20	15'238.00	33'000.00	25'000.00	20'634.50	17'945.50
470.301.1	Traitement personnel	1'411.35				873.35	
470.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	134.15				89.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
47	Cours d'eau et digues	19'259.20	15'238.00	33'000.00	25'000.00	20'634.50	17'945.50
470.304.0	Caisse de pension	215.15				130.60	
470.305.0	Assurances accidents et maladie	36.25				21.80	
470.306.9	Frais divers	11.80				6.95	
470.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	9.50					
470.314.7	Entretien cours d'eau	1'481.00		3'000.00		542.00	
470.318.5	Honoraires	15'960.00		30'000.00		18'970.00	
470.451.6	Participation cantonale		15'238.00		25'000.00		17'945.50

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES						
51	Enseignement primaire						
512.352.2	Participation ESEP (AEE)	403'696.25	410'800.00	410'800.00	406'851.60	406'851.60	9'705.05
52	Enseignement secondaire						
520.352.2	Participation ESEP (AEE)	357'144.10	385'700.00	385'700.00	354'129.75	354'129.75	
54	Office d'orientation professionnelle						
540.352.2	Participation à Nyon	1'882.80	2'000.00	2'000.00	1'768.00	1'768.00	
56	Service médical et dentaire						
560.318.5	Honoraires	5'859.80	546.80	6'500.00	1'000.00	6'052.20	772.80
560.352.4	Participation clinique dentaire	546.80	1'000.00	1'000.00	772.80	772.80	
560.432.0	Facturation de soins	5'313.00	546.80	5'500.00	5'279.40	5'279.40	772.80
58	Temples et cultes						
580.301.1	Traitement personnel	20'799.07	9'667.65	39'378.30	6'000.00	26'270.75	8'932.25
580.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'408.00	5'408.00	5'200.00	5'403.30	5'403.30	
580.304.0	Caisse de pension	515.80	600.00	600.00	569.90	569.90	
580.305.0	Assurances accidents et maladie	808.80	800.00	800.00	830.40	830.40	
580.306.9	Frais divers	138.50	100.00	100.00	134.55	134.55	
580.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	96.00	100.00	100.00	96.00	96.00	
580.312.003	Electricité salle paroisse	37.70	500.00	500.00	98.40	98.40	
580.312.3	Electricité église	182.55	8'000.00	8'000.00	892.10	892.10	
580.313.1	Fournitures diverses	6'465.22	500.00	500.00			
580.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage église		1'000.00	1'000.00	383.15	383.15	
580.313.33	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage salle paroisse		1'000.00	1'000.00	311.35	311.35	
580.314.1	Entretien église	700.00	2'000.00	2'000.00	1'887.70	1'887.70	
580.314.11	Entretien salle paroisse		1'000.00	1'000.00			
580.315.3	Entretien mobilier et installations techniques		5'000.00	5'000.00	175.00	175.00	
580.318.6	Primes assurances	1'289.95	1'500.00	1'500.00	912.20	912.20	
580.352.2	Participation communautés catholique+langue allemande	129.75	7'078.30	7'078.30	9'959.90	9'959.90	
580.352.20	Participation à paroisse de la Dôle	5'026.80	5'000.00	5'000.00	4'616.80	4'616.80	
580.452.2	Participation copropriétaires église et/ou paroisse		9'667.65	6'000.00			8'932.25

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	443'854.00	27'349.75	512'500.00	32'000.00	488'518.63	34'686.28
61	Corps de police	302'453.80	8'402.25	349'000.00	9'000.00	332'070.85	8'590.15
610	Police communale	273'807.85	8'402.25	319'000.00	9'000.00	308'177.65	8'590.15
610.301.1	Traitement surveillance bus scolaires	7'688.55		7'800.00		7'444.40	
610.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	268.40		800.00		327.05	
610.305.0	Assurances accidents et maladie	197.85		400.00		132.20	
610.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	71.05					
610.318.9	Mesures anti-déprédations	10'575.00		10'000.00		10'575.00	
610.351.1	Réforme policière	255'007.00		295'000.00		289'689.00	
610.351.2	Réforme policière - solde année précédente			5'000.00		10.00	
610.381.9	Attribution fonds de réserve						
610.436.1	Participations/remboursements		8'152.25		9'000.00		8'590.15
610.437.0	Amendes		250.00				
611	Sécurité publique communale	28'645.95		30'000.00		23'893.20	
611.352.1	Participations charges	28'645.95		30'000.00		23'893.20	
	- ASP décompte final						
62	Contrôle des habitants	55'831.85	13'567.00	58'500.00	20'000.00	61'505.80	19'177.83
620.300.1	Jetons de présence et commissions	380.00					
620.301.1	Traitement personnel	38'350.00		37'400.00		38'350.00	
620.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	3'690.00		3'900.00		3'959.35	
620.304.0	Caisse de pension	5'924.05		6'000.00		6'000.30	
620.305.0	Assurances accidents et maladie	345.05		600.00		473.95	
620.306.9	Frais divers	600.00		600.00		587.95	
620.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	268.25					
620.310.9	Service PP et SPOP	6'274.50		10'000.00		12'134.25	
620.431.2	Emoluments		13'567.00		20'000.00		19'177.83
63	Police sanitaire	2'464.50	2'004.90	3'000.00	3'000.00	3'052.05	2'584.30
630.352.4	Incinération des déchets carnés	2'464.50		3'000.00		3'052.05	
630.427.2	Redevance d'utilisation et recettes diverses		2'004.90		3'000.00		2'584.30
65	Défense contre l'incendie	57'815.05	3'375.60	73'000.00		66'821.53	4'334.00
650.315.6	Entretien matériel et extincteurs	2'632.80		20'000.00		16'100.00	
	- Pas de remplacement BH						
650.318.9	Prestations de services	2'450.00		1'000.00		1'200.00	
	- Loyer motopompe + contrôle BH						
650.352.1	Participation SDIS	52'732.25		52'000.00		49'521.53	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
65	Défense contre l'incendie						
650.451.1	Participation sécurité publique	57'815.05	3'375.60	73'000.00		66'821.53	4'334.00
650.465.1	Remboursements ECA		3'375.60				4'334.00
66	Protection civile	25'288.80		29'000.00		25'068.40	
660.315.6	Entretien matériel			3'000.00			
660.318.6	Assurances	840.05		1'000.00			
660.352.1	Participation ORPC	24'448.75		25'000.00		25'068.40	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	3'350'175.60	2'189.70	5'027'200.00		4'540'992.35	2'488.00
71	Service social	211'660.60	2'189.70	309'200.00		212'144.35	
710.351.5	Fondation accueil de jour enfants - FAJE	6'325.00		6'200.00		6'285.00	
710.352.22	AEE réseau	202'972.45		279'000.00		187'521.40	
710.352.5	ARAS et AAS	2'363.15		21'000.00		18'086.55	
	<i>- Repris par le canton</i>						
710.366.5	Aide communale			3'000.00		251.40	
710.439.9	Produits extraordinaires		2'189.70				
	<i>- Remboursement ARAS sur participation 2022</i>						
72	Prévoyance sociale cantonale (Cohésion sociale)	3'132'380.00		4'715'000.00		4'322'733.00	2'488.00
720.351.5	Cohésion sociale	3'063'206.00		4'280'000.00		4'322'733.00	
720.351.55	Cohésion sociale - solde année précédente	69'174.00					
720.381.9	Attribution fonds de réserve			435'000.00			2'488.00
720.452.1	Cohésion sociale						
73	Santé publique	6'135.00		3'000.00		6'115.00	
730.311.6	Equipement & matériel spécialisé	2'972.50		3'000.00		2'972.50	
730.365.5	Participation soins à domicile (LAVASAD)	3'162.50				3'142.50	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	165'984.25	165'984.25	85'250.00	144'000.00	167'843.65	167'843.65
81	Service des eaux	165'984.25	165'984.25	85'250.00	144'000.00	167'843.65	167'843.65
810.301.1	Traitement personnel	5'645.35		8'500.00		6'796.50	
810.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	534.15		900.00		698.45	
810.304.0	Caisse de pension	859.75		1'300.00		1'085.45	
810.305.0	Assurances accidents et maladie	146.60		200.00		168.20	
810.306.9	Frais divers	87.30		100.00		97.75	
810.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	38.40					
810.311.4	Achat compteurs d'eau	389.25		1'500.00		773.20	
810.312.1	Achat eau SAPAN - SI NYON	18'310.53		13'000.00		1'359.78	
810.312.3	Electricité	2'130.47		3'500.00		5'105.15	
810.314.1	Entretien station & réservoirs	16'806.37		10'000.00		9'549.41	
	- Curage collecteurs CHF 9440						
810.314.4	Entretien réseau	21'515.38		15'000.00		36'523.80	
	- Projet remplacement conduite + nouvelle BH						
810.318.2	Réservoir Pontet - téléphone	216.86		250.00		216.88	
810.318.5	Honoraires	5'239.97		5'000.00		8'224.17	
810.330.1	Défaïcation sur taxes	948.83					
810.330.2	Nettoyage TVA					7'460.24	
810.331.1	Amortissements génie civil et assainissement	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
810.352.6	Participation frais exploitation SAPAN	17'216.00		18'000.00		17'216.00	
810.381.3	Attribution financements spéciaux	67'899.04				64'568.67	
810.424.0	Récupération de créances		2.40				
810.427.3	Location compteurs d'eau	6'795.40		8'000.00		6'752.00	
810.431.9	Emoluments administratifs	5'539.65		6'000.00		5'628.75	
810.434.1	Taxes raccordement	32'173.90		30'000.00		74'028.55	
810.435.1	Vente eau	120'390.45		100'000.00		81'434.35	
810.436.3	Remboursements et subventions	1'082.45					

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<i>Total</i>		10'119'326.77	10'781'016.32	12'680'990.45	12'287'489.00	12'139'464.35	12'337'368.72
<i>Excédent</i>			661'689.55	393'501.45			197'904.37

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	21'148'586.77	21'148'586.77	20'480'593.10	20'480'593.10
91	ACTIF	21'148'586.77		20'480'593.10	
910	DISPONIBILITES	1'038'380.12		1'168'163.48	
9100	Caisse	7'937.05		4'956.15	
9100.1	Caisse principale	2'726.20		1'639.90	
9100.11	Caisse Greffe	444.65		1'048.05	
9100.20	Caisse piscine	2'263.00		931.00	
9100.62	Caisse CdH	2'503.20		1'337.20	
9101	Compte de chèque postaux	760'124.79		958'564.50	
9101.1	PostFinance (Commune)	760'124.79		958'564.50	
9102	Banques	270'318.28		204'642.83	
9102.001	BCV C/C 0995.56.78	11'882.80		11'899.50	
9102.004	BCV 87.05.35.PCI	148'704.55		82'940.80	
9102.005	Raiffeisen	109'730.93		109'802.53	
911	DEBITEURS	3'787'469.44		4'663'106.73	
9111	Comptes-courants débiteurs	246'896.65		257'148.75	
9111.002	AEE - Primaire et secondaire	35'659.65		54'458.85	
9111.003	AEE - Réseau	76'087.55		65'989.40	
9111.2	C/C Lotos	1'914.15		3'969.20	
9111.3	C/C Triage de la Dôle	133'235.30		132'731.30	
9112	Impôts à encaisser	3'205'448.32		3'945'279.21	
9112.001	Adm. Cant. Impôts PP, PM, IS	1'282'692.92		1'996'430.76	
9112.003	Impôt anticipé supputé à récupérer	1'903'957.04		1'861'347.88	
9112.004	Adm. Cant. Impôts - solde à recevoir	18'798.36		87'500.57	
9115	Débiteurs	335'124.47		458'415.72	
9115	Débiteurs	134'318.13		246'413.07	
9115.1	Débiteurs divers	70'066.75			
9115.2	AFC Impôt anticipé	2'537.85		5'682.60	
9115.350	Régie Rytz & Cie - Rte de Trélex 4			5'291.20	
9115.351	Régie Rytz & Cie - Rte de Trélex 6	206.00		2'292.90	
9115.352	Régie Rytz & Cie - Chésereux 7	189.15		512.00	
9115.354	Régie Rytz & Cie - Croix-Blanche	2'613.85		4'986.80	
9115.355	Régie Rytz & Cie - Rue de Derrière 13	3'184.40		1'273.30	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9115	Débiteurs	335'124.47		458'415.72	
9115.356	Régie Rytz & Cie - Rte de Chiblins	444.00		689.30	
9115.357	Régie Rytz & Cie - Fruitières 3	520.00		659.90	
9115.5	Débiteurs eau/épuration	30'427.69		14'363.19	
9115.6	Débiteurs déchets	199.95			
9115.7	Débiteurs Télé-Dôle - moratoire	90'416.70		176'251.46	
9119	Autres créances			2'263.05	
9119.450	Déchets TVA préalable FG			2'118.00	
9119.4630	Eputation TVA préalable FG			145.05	
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	8'114'906.25		8'274'803.50	
9120	Titres & placements	10'822.50		10'822.50	
9120.5	Doss.Titres 11.653.0	10'822.50		10'822.50	
9123	Terrains & bâtiments	8'102'456.75		8'263'038.00	
9123.1	Terrains et bâtiments	793'740.00		793'740.00	
9123.10	En Labony (parcelle 133)	647'000.00		647'000.00	
9123.11	Les Genievrées (parcelle 754-Chésereux)	791'000.00		791'000.00	
9123.12	Le Pralenet (parcelle 774)	35'545.00			
9123.2	Bureau postal	1.00		1.00	
9123.31	Chalet des Fruitières - construction nouvelle	1.00		1.00	
9123.35	Auberge de la Poste - réfection	1'015'600.00		1'062'600.00	
9123.36	Rénovation appartement Derrière 13 - P2014/29	229'700.00		229'700.00	
9123.37	P.32/2018 - Rénovation Auberge de la Croix-Blanche(4'500'000)	4'498'369.75		4'647'496.00	
9123.43	Places parc Gingins Parc	91'500.00		91'500.00	
9129	Autres biens patrimoine fin.	1'627.00		943.00	
9129.10	Stock cartes piscine	1'627.00		943.00	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'926'152.85		146'413.35	
9139	Actifs transitoires	1'926'152.85		146'413.35	
9139.002	Péréquations	1'763'810.00		74'539.00	
9139.1	Actifs transitoires	162'342.85		71'874.35	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6'043'969.16		5'971'560.96	
9141	Ouvrages génie civil	2'620'178.15		2'571'620.35	
9141.002	Aménagement trottoir rte St-Cergue	288'387.30		288'387.30	
9141.003	Impl. modérateurs + traversée piétons RC12-B-P/rte Trélex - 78'700	1.00		1.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9141	Ouvrages génie civil	2'620'178.15		2'571'620.35	
9141.1	Révision du plan d'affectation	198'972.45		169'931.05	
9141.14	Réfection Rte de la Dôle + EC/EU + adduction eau	752'400.00		785'400.00	
9141.15	Liaison Pré-Pichon/Salle communale	34'800.00		41'800.00	
9141.16	Réfection Vy de l'Etraz/Entretien Bam	185'600.00		193'700.00	
9141.17	Réfection rue de Derrière	710'400.00		740'000.00	
9141.18	Route de Trélex - mise en séparatif et entretien P2015/43	148'000.00		154'100.00	
9141.19.22	Révision Plan d'affectation - PACom	11'216.40			
9141.2	Déchetterie Gingins-Cheserex	1.00		1.00	
9141.31	Mise en conformité EU En Arpey	190'400.00		198'300.00	
9141.55.20	Réaménagement complexe sportif plan "B"	100'000.00			
9143	Bâtiments & constructions	2'495'179.25		2'550'079.25	
9143.005	Ecole - entretien de la toiture (P2017/13)	207'081.70		225'081.70	
9143.006	Réhabilitation dépendance (P2017/12)	853'402.30		886'002.30	
9143.007	Construction d'une UAPE	1'323'488.25		1'323'488.25	
9143.008	Place de jeux - complément 60'400 (P.2019/42)	1.00		1.00	
9143.1	Bâtiments administratifs	1.00		1.00	
9143.2	Abris P.C.	1.00		1.00	
9143.21	Chalet de la Dôle / réfection toit / rénovation	1.00		1.00	
9143.3	Buvette du Centre sportif	1.00		1.00	
9143.35.4	Chauffage à distance abris - grande salle	1.00		1.00	
9143.441	Terrain Cimetière ZUP	1.00		1.00	
9143.45	Réorg.Déchetterie intercommunale - P2015/47	111'200.00		115'500.00	
9144	Installations S.I.	238'611.76		159'861.36	
9144.001	Rempl. compteurs d'eau par système de relevé à distance	159'860.36		159'860.36	
9144.002	Remplacement et amélioration éclairage public au centre du Village	1.00		1.00	
9144.13.22	PDDE Régional - SIECGE - SI Nyon	8'381.30			
9144.14.22	Canalisations eaux claires et eaux usées	70'369.10			
9145	Forêts	690'000.00		690'000.00	
9145.1	Forêts et pâturages	690'000.00		690'000.00	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	85'200.00		85'200.00	
9153	Titres & papiers-valeurs	85'200.00		85'200.00	
9153.1	Actions SAPAN	10'000.00		10'000.00	
9153.2	Actions SADEC	27'200.00		27'200.00	
9153.3	Parts sociales AFV-BV	8'000.00		8'000.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9153	Titres & papiers-valeurs	85'200.00	85'200.00	85'200.00	85'200.00
9153.5	Parts Association intercommunale Hangar plaquettes	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	142'911.36	142'911.36	142'911.36	142'911.36
9162	Associations de communes	142'911.36	142'911.36	142'911.36	142'911.36
9162.1	Programme régional TP	142'911.36	142'911.36	142'911.36	142'911.36
918	AVANCES FINANCEMENTS SPECIAUX	9'597.59	28'433.72	28'433.72	28'433.72
9180	Avances financements spéciaux	9'597.59	28'433.72	28'433.72	28'433.72
9180.2	Avance ordures ménagères et déchèterie	9'597.59	28'433.72	28'433.72	28'433.72
92	PASSIF	21'148'586.77	20'480'593.10	20'480'593.10	20'480'593.10
920	ENGAGEMENTS COURANTS	2'571'262.30	501'868.38	501'868.38	501'868.38
9200	Créanciers	2'531'245.00	446'847.23	446'847.23	446'847.23
9200.1	Créanciers courants	2'525'292.85	446'634.16	446'634.16	446'634.16
9200.2	Créanciers TVA	5'952.15	213.07	213.07	213.07
9204	Participations et subventions	37'727.00	37'727.00	37'727.00	37'727.00
9204.2	Créanciers autres coll. publ.	37'727.00	37'727.00	37'727.00	37'727.00
9206	Comptes courants créanciers	2'290.30	17'294.15	17'294.15	17'294.15
9206.001	Débiteurs - paiements en avance		3'264.70	3'264.70	3'264.70
9206.350	Régie Ryz & Cie - Rte de Trélex 4-6	2'290.30			
9206.45	TVA due déchets		9'658.10	9'658.10	9'658.10
9209.46	TVA due épuration		4'371.35	4'371.35	4'371.35
921	DETTES A COURT TERME	3'000'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00
9210	Banques	3'000'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00
9210.001	Retraites Populaires ATF 28.04.2023	3'000'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME	6'642'370.00	7'101'580.00	7'101'580.00	7'101'580.00
9221	Emprunt par obligation simple	6'642'370.00	7'101'580.00	7'101'580.00	7'101'580.00
9221.002	PostFinance - emprunt 22.06-2017-22.06.2037	1'575'000.00	1'680'000.00	1'680'000.00	1'680'000.00
9221.004	PostFinance - emprunt 16.12.2019-16.12.2038	3'747'370.00	3'981'580.00	3'981'580.00	3'981'580.00
9221.007	PostFinance - emprunt 15.05.2013-16.05.2033	1'320'000.00	1'440'000.00	1'440'000.00	1'440'000.00
923	ENGAGEMENTS / FONDS SPECIAUX	6'500.00	6'500.00	6'500.00	6'500.00
9233	Fonds et fondations	6'500.00	6'500.00	6'500.00	6'500.00

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9233	Fonds et fondations		6'500.00		6'500.00		
9233.2	Fonds dons		6'500.00		6'500.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		2'909'113.76		4'521'030.94		
9259	Passifs transitoires		2'909'113.76		4'521'030.94		
9259.002	Péréquations		2'776'582.00		2'799'388.00		
9259.1	Passifs transitoires		132'531.76		1'721'642.94		
928	FONDS DE RESERVE		4'875'709.97		4'867'672.59		
9280	Fonds rés. recettes affectées		3'604'723.32		3'591'725.84		
9280.1	Epuration des eaux		240'169.15		288'832.24		
9280.2	Ordures ménagères et déchetterie				6'238.45		
9280.3	Réseau d'eau		1'599'170.22		1'531'271.20		
9280.6	Fonds de réserve - patrimoine financier		1'765'383.95		1'765'383.95		
9281	Fonds de renouvellement		150'000.00		150'000.00		
9281.2	Fonds forestier investissement		150'000.00		150'000.00		
9282	Fonds de réserve		1'120'986.65		1'125'946.75		
9282.007	Provision pour débiteurs litigieux		190'884.00		190'884.00		
9282.008	Fonds taxes de séjour		3'960.20		2'673.10		
9282.1	Fonds pour routes		480'000.00		480'000.00		
9282.4	Abris P.C.		352'389.65		352'389.65		
9282.8	Fonds réserve énergie renouvelable		68'059.85		75'000.00		
9282.9	Bourse des pauvres - ancien capital		25'692.95		25'000.00		
929	CAPITAL		1'143'630.74		481'941.19		
9290	Capital		1'143'630.74		481'941.19		
9290	Capital		1'143'630.74		481'941.19		

ANNEXE 1 : Vie politique du Conseil communal 2022

Fonction	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin	Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre
Président	Cédric Gorgerat	Cédric Gorgerat
1^{er} vice-président	Michel Zryd	Michel Zryd
2^{ème} vice-président	Jessica Simhon	Jessica Simhon
Scrutateurs	Didier Joray Daniel Zryd	Didier Joray Daniel Zryd
Scrutateurs suppléants	Vacant Sandra Michel	Nancy Induni Jérôme Grémy
Secrétaire	Nathalie Haab	Nathalie Haab
Secrétaire suppléante	(Vacant)	Florence Roiné
Commission de gestion	Nancy Induni Elaine Walsh Vacant Sébastien Rigamonti Jean-Robert Morax	Nancy Induni Elaine Walsh José Lereuil Sébastien Rigamonti Jean-Robert Morax
Commission des finances	Leah Halpren André Blécha Pierre-Yves Revaz Christophe Chevalier Jonas Addor	Leah Halpren André Blécha Pierre-Yves Revaz Christophe Chevalier Jonas Addor

ANNEXE 2 : Préavis municipaux

Préavis	Objet	Montant (CHF)	Décision
13 / 2022	PDDE Régional (Plan directeur de la distribution de l'eau) Crédit d'étude et actions de sensibilisation	168'893	Accepté
14 / 2022	Canalisations eaux claires / eaux usées Travaux d'entretien – Secteur 1	73'500	Accepté
15 / 2022	Rapport de la Municipalité sur les comptes et la gestion 2021		Accepté
16 / 2022	Optimisation du patrimoine communal – Aliénation d'une parcelle		Amendé
17 / 2022	Arrêté d'imposition 2023		Accepté
18 / 2022	Projet d'améliorations structurelles – Adduction hydrique sur les Alpages des Reculets et des Dappes	215'980 (hors subventions)	Accepté
19 / 2022	PACom – demande de crédit supplémentaire	100'000	Accepté
20 / 2022	Budget 2023		Amendé